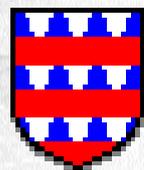




L'Avesnois

*Bulletin
du
Cercle Historique et Généalogique
de
Berlaimont*



<http://www.chgb.org>

Calendrier des réunions :

Les personnes voulant démarrer une généalogie ou l'étoffer peuvent venir nous rencontrer lors d'une permanence au local situé rue Wuibaille Dupont à Berlaimont au-dessus de la cantine scolaire.



Horaires et dates:

Samedis : 4-1, 18-1, 1-2, 15-2, 1-3, 15-3, 5-4, 19-4 de 14 à 17 heures.
Mercredis: 8-1, 22-1, 5-2, 19-2, 5-3, 19-3, 26-3, 9-4, 23-4 de 17 à 19 heures.
S'il y a demande, le mercredi 26-3 pourra éventuellement être étendu de 14 à 19 heures.

Cotisation annuelle 2014:

15 €, couple 20 €.
à régler à l'ordre du Cercle Historique et Généalogique de Berlaimont
CCP 1508066X
Code IBAN : FR19 2004 1010 0515 0806 6X02 620 Établissement bancaire : LA POSTE
Code BIC SWIFT PSSTFRPP

Sommaire :

Éditorial.	Page 3
Nouvelles des nôtres.	Page 3
Nouveaux adhérents.	Page 3
Nouvelles Publications.	Page 3
Visite au Château d'HUGÉMONT.	Page 4
Les Propriétaires d'HUGEMONT.	Page 10
Jacques Marguerite de PRÉSEAU et les haras d'HUGÉMONT.	Page 11
L'Église de Prisches.	Page 15
Mesures et Monnaies du Comté de Berlaimont avant la Révolution de 1789.	Page 24
Avesnes-sur-Helpe : Visite au Bastion de la Reyne, le 20 octobre 2013.	Page 25
Larouillies - Notice Historique.	Page 26
Larouillies dans le Bottin de 1908.	Page 32
Bas-Lieu dans le Bottin de 1908.	Page 33
Arthur François LEPERCQ, un Mort pour la France oublié.	Page 34
Ascendance LEPERCQ.	Page 37
Eccles- Notice Historique.	Page 38
Eccles dans le Bottin de 1908.	Page 41
Compléments et Corrections au Bulletin 31.	Page 42
17èmes Journées Du Livre Régional à Étroeungt.	Page 43
Vente de biens nationaux.	Page 44
Le château de Potelle.	Page 53
Notes de Lecture.	Page 59
Notre bibliothèque s'étoffe.	Page 62

Éditorial.

Voici déjà la fin de l'année.

Il est temps de penser à votre renouvellement de cotisation pour ceux qui ne l'ont pas encore fait.

Le CA a déjà commencé à s'occuper de la prochaine assemblée générale.

Elle aura lieu le dimanche 13 avril 2014, à Berlaimont pour marquer notre dixième anniversaire.

Le repas sera en principe pris sur place.

Tous les détails vous parviendront en temps voulu.

C'est le moment aussi, pour ceux qui aimeraient s'investir dans la gestion du CHGB, tant au niveau généalogie qu'histoire locale, de se faire connaître auprès du CA actuel.

Il ne suffit pas de penser qu'on ne change pas ce qui marche bien, du sang neuf est toujours le bienvenu.

En attendant, bonnes fêtes de fin d'année à tous.

Colette FRANCOIS, *chgb9*.

Nouvelles des nôtres.

Mariage le 12-8-2013 à Marseillan (34) d'Anthime SALLE avec Emy DALOUS, fils de Dominique SALLE (CHGB 228)

Toutes nos félicitations.

Décès le 3-10-2013 à Berlaimont de Andrée DEPLANQUE épouse PETERMANN, 99 ans et 9 mois, mère de Chantal HOMOLA-THOMAS (CHGB).

Toutes nos condoléances.

Nouvelles Publications.

108	Naissances	LAROUILLIES	1670-1913	192	23 €	Robert RAMELOT
109	M&D	LAROUILLIES	1687-1913	184	23 €	Robert RAMELOT
110		ECCLES	En cours			Jean-Claude FLORY



Visite au Château d'HUGÉMONT.

Une année 2013 particulièrement riche en histoire... En plus de la visite au Château des Carmes, Philippe TABARY avait programmé les 23, 24 et 25 août, les traditionnelles "journées" au profit de l'Association des Paralysés de France, soit un circuit-guidé dans les jardins du château d'Hugémont à Dompierre-sur-Helpe.

Une nouvelle "...occasion de découvrir ce magnifique décor naturel en même temps que le château..." comme pouvait l'écrire le journal La Voix du Nord du 8 juin 2008, puisque à cette époque, le propriétaire des lieux, le Comte Michel de CHAMBURE et son fils Étienne avaient déjà proposé au public une visite du site. Cette fois nous y sommes, Présidente et "Pentax" en tête... comme à l'habitude, pour le reportage photo.

Une vue d'ensemble :

Reprenons le descriptif des M.H : Hugémont est une propriété privée, protégée et inscrite très récemment (depuis mars 2013) comprenant le château proprement dit, ainsi que l'ensemble des bâtiments agricoles, le parc et son mur de clôture, les allées, les étangs avec fontaine et système hydraulique, et une "glacière".

Nous retrouverons tous ces éléments d'architecture dans l'histoire des lieux.



De l'Histoire :

1- du 11ème au 17ème siècle :

Selon Adrien DELOBELLE, curé de la paroisse de Dompierre-sur-Helpe (1) il existait, entre le 11ème et 12ème siècle, une seigneurie d'Hugemont, métairie de la terre d'Avesnes, qui fut éclissée en fief particulier. L'acte le plus ancien serait daté du 1er juin 1283 où il est question d'un *testament de BAUDUIN de Hainaut, avec comme témoin, un certain Jacquemont d'Hugemont.* (*)

(*) Il est permis d'émettre quelques réserves. On notera une incertitude à propos de la date de 1283 : "vieux style" ou "nouveau style"?... D'autre part, si l'on suit la succession des Comtes de Hainaut, en 1283 ce n'est pas un Bauduin, mais Jean 1er de Hainaut, né Jean II d'Avesnes.

Dans la première moitié du 14ème, un Tristan de Maillé, dit Montigny, écuyer et seigneur d'Hugemont

épouse Jeanne de Noyelles. En 1432, concernant un relevé de fiefs au Moulin de Tilloy-Le Quesnoy, il est fait mention d'un Tristan de Montigny dit **Tristan de Hugemont** (AD - Cote 59H-37). Dans sa descendance, **Étienne de Montigny** possède Hugemont en 1543. Au 16ème siècle, la seigneurie est propriété des Comtes de Berlaimont. (**)

(**) Florent de Berlaimont a épousé en premières noces Hélène de Melun, veuve du comte de Montigny, assassiné sur ordre de Philippe II.

Le 26 août 1602, **Florent de Berlaimont** est autorisé par Charles de CROY, seigneur d'Avesnes, à vendre le fief pour 8 000 florins à **Jean d'Anneux**. Le nouveau propriétaire d'Hugémont est chevalier et seigneur d'Abancourt, de Buath et Crèvecoeur, fils du Gouverneur d'Avesnes Jacques d'Anneux, et membre du Conseil de Guerre de sa Majesté Catholique. Il décède en 1629 et sera inhumé en la Collégiale d'Avesnes-sur-Helpe. Il a épousé en 1611 Charlotte de Glymes, dame de Wargnies-le-Grand.

Son fils aîné, **Philippe d'Anneux**, est Marquis de Wargnies, baron de Crèvecoeur, seigneur d'Abancourt, de Buath et de Barbançon, premier pair, châtelain et vicomte de Cambrai, gouverneur d'Aire, de Courtrai et de Ath, Général au service du roi d'Espagne. Il hérite de la succession. Il meurt d'une gangrène du pied.

Sa fille aînée, **Claire Albertine d'Anneux** de Wargnies, héritière d'Hugémont, porte le domaine dans la maison de **Jacques de Groesbeeck**, comte du St Empire, par mariage en 1665. Ce dernier, mort en 1727, passa une grande partie de sa vie à Paris et Louis XIV lui accorda la nationalité française. Reste un gros problème : depuis le Traité des Pyrénées de 1659, Avesnes est place-forte française ; les terres et hameaux en dépendant sont plus ou moins mis sous séquestre ou saisis.

2- fin du 17ème et 18ème siècle : les De PRÉSEAU

En 1674, le domaine d'Hugémont qui a bien souffert des guerres et pillages est vendu avec une quinzaine de maisons pour 12 000 florins à **Nicolas de PRÉSEAU**, Commandant du château d'Éclaires et seigneur d'Écuélin. L'homme a été reconnu par le Roi-Soleil comme *"... notre tres cher et bien aimé Conseiller Prevost de la Ville et Terre d'Avesnes...(...)"* a reçu ses "Lettres de Noblesse" et ainsi le droit d'*"...acquérir, tenir et posséder toutes sortes de fiefs et terres nobles de quelques terroirs et qualites quelles soient ... et aussi ... porter les armoiries (*) timbrées telles quelles seront cy empreintées...etc."*(3)

Au côté des bâtiments agricoles remis en état, il fait construire un château *avec murailles et fossés, plus dix étangs, (maintenant desséchés), sur Sassogne (1)* qui sera terminé vers 1714. C'est l'année de sa mort, il n'en profitera pas.

(*) "De sable au sautoir engrêlé d'argent cantonné de quatre coquilles du même"

Hugémont sera propriété des De PRÉSEAU jusque 1820, soit un peu plus d'un siècle. C'est surtout **Jacques Marguerite (1731-1800)** qui valorise le domaine. Il fait construire la fontaine de marbre blanc pour 20 000 francs-or et des ouvrages souterrains. (A. DELOBELLE parle de 2 millions de briques utilisées...)

"L'Annuaire Statistique" (4) de 1836 décrit ainsi la propriété : «...Les jardins de cette habitation sont remarquables par leur beauté, leur étendue et surtout par une fontaine magnifique, revêtue de marbre blanc provenant des carrières de Dompierre. Cette fontaine est de forme carrée. On y descend par trois côtés, chacun en face d'une avenue ; ses eaux alimentent quatre étangs et le moulin à farine..."

Catastrophe le **4 juin 1777** : "...La foudre tombe sur une des écuries du haras (*) de M. PRÉSEAU, à Hugé-

mont. Le feu se déclare et se propage avec rapidité par un vent impétueux qui se ralentit ensuite et change de direction, sinon le château, la ferme et toutes les dépendances auraient été anéantis..." (Extrait des *Éphémérides*).

(*) Colonel de cavalerie, Jacques Marguerite de PRÉSEAU avait créé un haras qui visait à l'amélioration de la race locale et écrit en 1788 un *Traité de l'Éducation du cheval*! Le château (et son propriétaire) seront épargnés par la Révolution de 1789 (Voir l'article suivant)

Jacques Marguerite meurt au château le 17 juillet 1800. Il avait épousé Marie Catherine COLNET de Houÿ-Monplaisir.

Louis François Marguerite son fils, ancien capitaine de dragons, écuyer de Mme Élisabeth de France, la sœur de Louis XVI, de retour d'émigration, devient Conseiller Général et Député du Nord. Il améliore la propriété. Époux de Marie Madeleine de VOORST, il laisse deux filles ; c'est la fin des De PRÉSEAU d'Hugémont.

3- 19ème siècle : les De COLNET.



D'argent au faucon au naturel, becqué et membré d'or, chaperonné de gueules, accosté de deux branches de fougères au naturel, et tenu par un dextrochère () de gueules rebrassé d'argent et ganté d'or, mouvant du flanc senestre de l'écu.*

dextrochère : en Héraldique : Bras droit, représenté nu, armé ou paré, tenant à la main une épée ou tout autre objet.

Adélaïde de PRÉSEAU, l'aînée, (*) épouse **Charles Auguste de COLNET**, seigneur de Houÿ-Monplaisir en 1820. Elle meurt en 1821 en mettant au monde sa fille Adélaïde (ou Adèle) qui hérite d'Hugémont par son grand-père.

(*) La cadette, Louise, se marie avec le Baron d'Erp. Elle habite le château de Coutant de 1842 à 1852 avec son mari, ses enfants et sa tante Marie Claire Charlotte de Préseau qui y décède en 1846 âgée de 70 ans.

Adélaïde de COLNET de Monplaisir et d'Hugémont épouse en 1837 son cousin, **Louis Henri Jules de COLNET**, Seigneur de Forzy et Berthenay-en-Soissonnais. Maire de Wimpy et de Dompierre, Conseiller Général du Nord, il entreprend à partir de 1860 de grands travaux sur les jardins, met le château "au goût du jour", ce qui lui donne sa silhouette actuelle.

Sa fille Blanche de COLNET, héritière, épouse en 1868, **Ferdinand de BEFFROY de la GRÈVE**.



Expo de H. BOTTEAU - Le Château vers 1920.

4- 20ème siècle : les PELLETIER de CHAMBURE.



Blason des PELLETIER de CHAMBURE



(Photo Expo de H. BOTTEAU)

D'azur au chevron d'or accompagné de trois pommes de pin de même, les queues en haut posées 2 et 1, et une étoile d'argent à six rais en chef.

Madeleine, leur fille, épouse à Dompierre, en 1895, **Joseph PELLETIER de CHAMBURE** - **photo ci-dessus** - qui transmet l'héritage à son fils :

Jean qui le transmet à sa mort en 1970, à l'actuel propriétaire **Michel PELLETIER de CHAMBURE** (né en 1927). Ce dernier a six enfants : Christophe (1959) - Olivier (1960) - Marie (1961) - Guillaume (1964) - Philippe (1968) - Étienne (1975).

En 2013, le domaine d'Hugémont est enregistré au Secteur d'Activités Agriculture (culture de céréales ; cultures Industrielles) - Gérant : M. Christophe Pelletier de Chambure.

La visite des lieux :

On accède à la propriété par une longue allée bordée de hauts arbres, puis à une cour centrale entourée de

bâtiments à vocation agricole, dont une belle grange laissant apparaître une charpente très particulière.

"...Les côtés nord et sud de la cour sont fermés par les larges et hauts bâtiments des anciens haras, construits en gros moellons de pierre et chaînes d'angles en pierre taillée, couverts d'ardoises, à la large charpente en bon état. En face, les écuries présentent deux niveaux, de multiples ouvertures murées, quelques boxes au sol pavé. Vers le nord se trouvent une porcherie et un pigeonnier..." (*site Patrimoine de France*)

La visite commence par la face "cachée", exposée au Sud, qui s'ouvre sur un grand jardin. Un mur de pierre avec des vases décoratifs sépare la propriété d'un parc avec un ensemble de 3 étangs (1 ha au total) situés en contrebas. Sur la pelouse a été posé récemment un cadran solaire en marbre portant le blason des Pelletier de Chambure. Vu de ce côté, deux tours carrées surmontées chacune de deux paratonnerre ouvragés et deux hautes cheminées encadrent le corps de logis. L'ensemble est en pierre grise. Les encadrements de fenêtres sont en briques. La couverture est en ardoises. Manque à cette partie de visite : le moulin, la glacière et la fontaine en marbre décrits par les MH.



La façade Nord est à l'identique : un corps de logis flanqué de 2 tours carrées. Cette visite a été écourtée, et c'est bien dommage, en raison d'un orage particulièrement "arrosé" qui nous a contraints à trouver refuge dans un garage heureusement ouvert... avant de regagner nos véhicules.

Gérald COLLET, *chgb244*.

Photos : Annie LEMAIRE, *chgb317* et Colette FRANCOIS, *chgb9*.

sources et documents

- 1- "St ETTON - Sa vie, son culte, ses reliques" - Abbé DELOBELLE - 5ème Édition - 1910.
- 2- "Histoire ecclésiastique de la ville de Cambrai" - M. DUPONT
- 3- "Lettres de Noblesse de Nicolas PRÉSEAU" - AD de la Moselle.
- 4- "Annuaire Statistique du Département du Nord" - MM. DEVAUX et DEMEUNYNCK - 1836.
- 5- Divers sites web de Généalogie.

Quelques photos

Photos : Annie LEMAIRE et Colette FRANCOIS



Une borne au pied d'une des tours.

Dernière photo prise en catastrophe avant de courir à mon tour me réfugier dans ce garage où il y avait une bonne dizaine de personnes.

Il y avait bien une paire de rames, mais pas le bateau qui aurait permis de traverser le chemin inondé et de rejoindre Annie et les enfants qui s'étaient abrités sous un chapiteau hébergeant des expositions de peintures et de sculptures.



La grange



L'un des bâtiments près de la grange



Décoration de façade



Une écurie de l'ancien haras



Porche d'entrée



Probablement l'ancienne loge du gardien

Les Propriétaires d'HUGEMONT.

Des De PRÉSEAU aux PELLETIER de CHAMBURE

1- Nicolas de PRÉSEAU (mars 1649 - 12 oct 1714) x 1673 *Jeanne Louise de Fontaine* (+ 1727) Commandant du château d'Éclaibes - Seigneur d'Écuélin - Conseiller du roi - Prévôt Général de la Province du Hainaut - anobli en 1674 - **achète Hugémont** - Dalle funéraire classée MH (1935) église St Etton à Dompierre...
dont :

2- François Joseph de PRÉSEAU (28 nov 1686 - 28 nov 1761) x *Ursule Marie Claire de PEDECOEUR*
Seigneur de Dompierre et Hujemont - Capitaine au Régiment de Villeroy - Prévôt du Hainaut ... **dont :**

3- Jacques Marguerite de PRÉSEAU (1731 - 28 mars 1800) x 8 sept 1764 *Marie Catherine Angélique de COLNET* (1743 - 1818)

Seigneur de Dompierre et Hujemont - Colonel de cavalerie au Régiment de la Tour du Pin - Mestre de camp - Chevalier de St Louis - Inspecteur Général de la Maréchaussée - Auteur d'un "Traité sur l'éducation du cheval"... **dont :**

4- Louis François Marguerite de PRÉSEAU d'Hujemont (14 nov 1770 - 12 juin 1841) x 6 sept 1800 *Marie Madeleine Aldegonde Baronne de VOORST* (1761-1845)

Élevé au château royal de Saint-Germain-en-Laye par sa tante, Jeanne Préseau d'Orsinval et son époux Anne Louis Joseph Raulin, Écuyer, Grand Maître des Eaux et Forêts. Placé à l'École Militaire de Brienne. Nommé à la Grande Venerie de France, Écuyer de Mme Élisabeth, soeur du roi Louis XVI, Capitaine au 16ème Régiment de Dragons. Il est promu Chevalier de Saint Louis et Chevalier de la Légion d'Honneur - Émigre en 1789 - Député du Nord en 1822 puis Conseiller Général du Nord... **2 filles dont :**

5- Adélaïde Marie Antoinette de PRÉSEAU d'Hujemont (11 août 1801 - 1821) x 5 sept 1820 **Charles Auguste de COLNET** (6 déc 1784 - 1863) seigneur de Houÿ-Monplaisir (Fourmies) - Neuve-Maison - La Cloperie... **dont :**

6- Adélaïde Louise Agathe de COLNET (26 juil 1821 - 14 nov 1907) x 13 déc 1837 **Louis Henri Jules de COLNET** (son cousin) - (21 oct 1809 - 1889)

Seigneur de Forzy et Berthenay-en-Soissonnais - Maire de Dompierre - Conseiller Général du Nord...
dont :

7- Blanche de COLNET (10 juin 1848 - 10 déc 1932) x 1868 **Ferdinand de BEFFROY de la GRÈVE...** 2 filles... **dont :**

8- Madeleine de BEFFROY de la GRÈVE (31 juil 1875 - 13 juin 1910) x 15 mai 1895 **Joseph PELLETIER de CHAMBURE** (10 janv 1870 - 10 janv 1942)... **dont :**

9- Jean PELLETIER de CHAMBURE (27 sept 1896 - 1970) x 21 juin 1923 *Agnès DELAME-LELIÈVRE...* **dont :**

10- Michel PELLETIER de CHAMBURE (12 déc 1927 - ...) x 26 août 1958 *Bernadette de MONTPELLIER de VÉDRIN...* **dont :**

11- Christophe (1959) - **Olivier** (1960) - **Marie** (1961) - **Guillaume** (1964) - **Philippe** (1968) - **Étienne** (1975).

Gérald COLLET, chgb244.

Jacques Marguerite de PRÉSEAU et les haras d'HUGÉMONT.

L'Histoire démontre que la France a toujours connu des problèmes concernant ses chevaux, en particulier ceux qui étaient destinés à l'armée, tant pour la selle que pour le trait, et en général pour tout ce qui concernait les équipages du Roi. On y palliait par l'importation. Aussi est-il logique que Louis XIV décide de régler la question en créant en 1665 des "haras royaux". Il ne connaîtra pas la création du premier, le "haras du Pin" dans l'Orne, commencé en 1714, et qui recevra ses étalons beaucoup plus tard.

Le second, créé en 1745 par la célèbre Marquise, dans son domaine de Pompadour en Corrèze, deviendra haras royal en 1760. Il faut convenir que le système mis en place ne donne pas satisfaction, d'autant qu'il coûte

très cher. Au milieu du 18ème siècle le coût de la "filiale équine" est estimée à 4,5 millions de livres par an, un seul étalon "royal" revenant en moyenne à 6 000 livres. (1) et (2)

Le Traité de l'Éducation du cheval en Europe par M. de Préseau de Dompierre, avec approbation et Privilège du Roi, paru en 1788 prouve que, dans les faits et malgré tout l'intérêt qu'on lui porte, la question ne sera jamais résolue jusqu'à ce que la Révolution y mette un terme... définitif. Le haras d'Hugemont, création et propriété personnelle du Colonel Jacques Marguerite de PRÉSEAU n'y échappera pas.

Deuxième partie du 18ème siècle, même constat : les 15 haras royaux disséminés un peu partout en France ne donnent pas les résultats escomptés. Le "service de la remonte" ne fonctionne pas... ou très mal. Louis XV s'en soucie et confie la tâche à son ministre BERTIN (*). Ce dernier fait appel à son ami BOURGELAT, connu comme "grand théoricien de la beauté du cheval", créateur de l'Académie d'Équitation à Lyon. Les deux hommes fondent ce qui deviendra l'École Royale Vétérinaire en 1764. Il le nomme Commissaire général des Haras.

(*) **Henri Léonard BERTIN** (1720-1792) Intendant du Roussillon puis de la Généralité de Lyon où il rencontre Claude BOURGELAT. BERTIN est nommé Grand Trésorier, puis Contrôleur général des finances du Royaume. Sous son impulsion, les Intendants ont créé quatorze Sociétés Provinciales d'Agriculture chargées de rénover ce secteur. Les deux hommes fondent l'école vétérinaire de Lyon en 1761, Limoges en 1766, et Maisons-Alfort en 1767.

Une nouvelle organisation se met donc en place à partir de 1762. Et l'on comprend que Jacques Marie de PRÉSEAU, grand amateur de chevaux, Colonel et Mestre de camp de cavalerie se prenne au jeu et fonde, sous l'autorité du ministre BERTIN qu'il connaît, d'abord le "Haras Provincial du Hainaut" au sein de la nouvelle Société d'Agriculture puis, sur ses fonds propres, le "Haras d'Hugemont". Nous sommes, entre 1763 et 1765.

"...Au sein de son haras, le seigneur de Dompierre cherche à produire un modèle de cheval de trait plus fin et plus maniable pour faciliter les labours. Dans cette optique, il importe entre 1767 et 1784, une trentaine d'étalons danois, arabes, allemands, normands, espagnols et anglais. À la fin des années 1770, il ramène des campagnes londoniennes 4 reproducteurs dont 2 pour le prix de 4370 livres. Les croisements avec les juments de la région s'avèrent finalement concluants..."(3)

Jacques Marguerite prend sa retraite de l'armée en 1784. La pension mensuelle d'un colonel étant de l'ordre de 4 000 livres, son entreprise, quoique relativement modeste, lui prend l'essentiel de ses revenus et l'on comprend qu'il écrive au chapitre 2 : "... il y a très peu de grands haras autres que ceux du roi. Ces grandes entreprises extrêmement coûteuses ne peuvent appartenir qu'à de grands seigneurs très riches.." et plus loin "...j'ai laissé tomber mon haras par l'impossibilité de le soutenir seul et de fournir aux frais..."

Son ouvrage paraît en 1788, à la suite de 23 années de travail qui mènent au final, certes à une réussite, mais aussi à bien des déboires. Le Général MENESSION de la LANCE écrit en 1915 : "... son livre à vrai dire est assez controversé...(...).. Préseau de Dompierre s'était livré à l'élevage et avoue lui-même qu'il n'a pas réussi. Il était en avance sur son temps et malgré de graves imperfections, son ouvrage a été souvent utilisé, notamment par le roi de Prusse, pour l'organisation de ses haras...(...).. On relèvera surtout les chapitres où il expose que la décadence de l'élevage est dû à l'abandon de la vie rurale pour celle de la Cour par les grands seigneurs et aux moeurs nouvelles de la noblesse..." (4)

Laissons aux passionnés et spécialistes les parties techniques du Traité pour ne retenir que ses constats et surtout sa réflexion... Nous sommes ici confrontés à une analyse où nos contemporains se retrouveront aisément...

qu'on en juge concernant le seul moyen de locomotion de l'époque :

"...notre cavalerie est montée sur des chevaux allemands ; ceux de carrosse et d'attelage viennent également d'Allemagne ; les équipages de chasse du roi et des princes sont composés de chevaux anglais ; et les rouliers ont des chevaux des Pays-Bas Autrichiens... On dénombre à plus de 13000 les chevaux achetés par le gouvernement à l'étranger alors que nous n'en vendons aucun..."

Deux siècles plus tard, nous en sommes toujours à chercher le moyen de protéger les moyens de transport français contre les produits d'Outre-Rhin...

Et encore : "... la supériorité absolue étant les chevaux arabes, il serait souhaitable de se les procurer par échange contre des armes et munitions de guerre au Yémen... en passant par des marchands Juifs."

Échanger un produit très cher, ne se trouvant qu'en Afrique, par échange avec nos stocks d'armes... "No comment" diraient nos amis Occidentaux...

De PRÉSEAU est un homme des "Lumières"... un homme qui sait observer, se poser des questions et reconnaître les erreurs, les siennes comme celles de la société qui l'entoure : "... ceux qui pourraient amener des solutions sont très riches. Mais ceux-là, par le goût du plaisir, sont à la Cour de Paris, n'habitent la campagne que passagèrement et dépensent leur fortune au luxe et à l'agrément... d'autre part, et signe des temps, c'est un *point d'honneur* d'avoir des chevaux *anglais* !... un *gentilhomme* ne va plus manger chez son voisin à cheval ; les bottes sont devenues une indécence !..."

Les solutions qu'il propose ? Sélection de la race, surtout éviter la consanguinité, contrôle de la nourriture, travail dans des locaux adaptés, propres et aérés, adaptation au climat local... et plus loin, réorganisation totale des haras français et mise en place d'une "politique de l'élevage"... etc.

Cela nous paraît évident ; ce n'était pas le cas au 18ème. Durant vingt années, il s'est livré à un travail acharné qui n'a pas toujours été couronné, mais qui ne l'a pas découragé : "...j'ai imaginé que je pouvais obtenir de bons résultats en croisant des étalons européens avec des juments étrangères et l'expérience fut malheureuse, mais cent fois plus instructive que les succès apparents..." Il comprendra que de tous les systèmes prônés çà et là, il faut en extraire le meilleur. BOURGELAT combattait les races locales, préférant un "cheval idéal"... BERTIN affirmait que "...au lieu de penser cheval, il faut penser l'espace qui le voit naître et l'élève..." Comme pour les chevaux, il y avait, dans le discours, un sérieux travail de sélection à opérer.

Là où il se montre "visionnaire", et cela figure dans le titre, c'est la dimension "Européenne" qu'il entend donner à "l'Éducation du cheval". Certes, il existait déjà en France des concours et des foires où l'on pouvait juger du travail des éleveurs. Cette fois De PRÉSEAU propose des concours à l'échelle *Européenne* de façon à pouvoir *comparer*. Pour lui, passer sous l'oeil critique d'un *jury européen* est un élément essentiel pour le travail des haras français... Et puis, tout aussi essentiel en ces temps de paix du Traité de Paris, la présence souhaitée, car très valorisante, du Roi dans ces manifestations.

L'épilogue se trouve dans les événements qui se préparent. Durant la Révolution, il est un des rares nobles à rester en son château. Ce dernier sera épargné... son propriétaire également . Selon une tradition orale et locale, ce serait la cuisinière qui, calmant la soif des révolutionnaires avec quelques pots de cidre, aurait "sauvé" Hugémont... soit...

L'Histoire est peut-être moins anecdotique.

De PRÉSEAU fait partie de ces nobles, proches du peuple, comme pouvait l'être un VAUBAN dénonçant la misère en Hainaut. Il est un de ces "campagnards", bien éloignés des fastes de la Cour, qui se sont battus contre le système d'inégalités aux côtés de leurs censiers et laboureurs, notamment lors des réunions toujours houleuses des Sociétés Provinciales. Une partie de ses réflexions concerne "...la pauvreté du laboureur qui est un des obstacles au développement des haras..."

Élargissant son discours : ... *c'est assez de voir un partage inégal du fruit des peines et des travaux dans un monde rural qui voit la meilleure partie de la production tourner au profit du fisc et qui est donc contre tout ce qui lui est présenté par le Gouvernement...*

Nous connaissons la suite. On n'enverra pas de nobles locaux à la guillotine, mais ils seront contraints d'émigrer. Le propriétaire d'Hugémont, connu et respecté pour ses idées va rester, et ainsi assister au tomber de rideau : la fin des Haras de France.

L'affaire est bouclée en un peu moins d'une année.

L'Assemblée Nationale Constituante, réunie le 29 janvier 1790, constate que pour assainir des finances largement déficitaires, il faut une réduction des dépenses de l'ordre de 75 à 80 millions par an. On commence donc par examiner ce qui coûte cher et jugé superflu. La Commission des Finances, à l'évidence, avait déjà ciblé les haras. Mais suivons plutôt le compte rendu de la séance parue au "Moniteur Universel" du 1er février...

"... un membre du Comité des finances fait remarquer qu'au chapitre des dépenses il s'en trouve une de 400 000 livres à régler au Comte de Polignac pour l'établissement d'un haras à Chambord.

Il propose :

- 1- la suppression des haras et des dépenses accessoires.
- 2- des dépenses publiques relatives à ces établissements.
- 3- que les étalons et les établissements *autres que ceux qui se trouvent dans le domaine du Roi* soient à la disposition des assemblées administratives.

M. le Prince de Poix dit qu'il n'y a de haras, pour le service du roi, qu'en Normandie, à Pompadour et en Limousin. Les autres sont destinés à améliorer l'espèce pour l'intérêt général du Royaume.

Le Vicomte de Noailles déclare que "le meilleur moyen d'avoir de bons chevaux est de n'avoir point de haras..."

M. de Foucault : Il faut ajouter à l'exception proposée en faveur des haras du roi celle des haras appartenant à des particuliers...etc.

On met aux voix l'article 1er qui est décrété. Après une foule d'amendements et de rédactions proposées, l'Assemblée décrète le second article en ces termes : "Toutes les dépenses publiques relatives aux haras sont supprimées à dater du 1er janvier". Est décrété la continuation des dépenses pour l'entretien des chevaux jusqu'à ce que les Assemblées de Département aient statué à cet égard..."

Dix mois plus tard, les Assemblées concernées feront connaître qu'elles sont bien incapables de gérer les élevages publics de chevaux. Le "Moniteur" du 14 novembre 1790 rapporte que : "... L'Assemblée Nationale, après avoir ouï le rapport de son Comité des Finances décrète que : "...Les Administrations de département feront procéder incessamment à la vente des étalons appartenant à la nation, *autres que ceux que le roi se serait réservés*, et feront verser le prix dans les caisses des Receveurs des Impositions...". On notera que les haras du roi ne sont pas concernés... nous sommes toujours en monarchie !...

Selon les documents d'époque, dès le début de l'année 1791, 1116 étalons "d'élite" entretenus par la "nation" seront ainsi vendus... aux Anglais !.. et pour une bouchée de pain. *Les cultivateurs propriétaires des 2124 étalons "approuvés" se découragèrent en ne recevant plus de gratifications pour leur entretien. Ils les vendirent rapidement ou les transformèrent en chevaux hongres.(2)*

Les éleveurs privés n'étaient pas concernés. Il semble que Jacques Marguerite de PRÉSEAU ait tenté de garder quelques reproducteurs en ses écuries mais ... *effrayés par la rigueur avec laquelle la Convention procède à la réquisition des chevaux de selle et des chevaux de trait en 1793 et au début de 1794, de nombreux propriétaires s'appliquèrent à ne garder pour leurs travaux que des chevaux tarés. On les vit rejeter des chevaux de choix et n'accepter que ceux de rebut.* (id °).

Cela n'était pas dans la démarche du Colonel, mais le quartier général de FROMENTIN étant à Dompierre lors des batailles de Doullers et Wattignies, tous les chevaux furent réquisitionnés. Sept années plus tard et les écuries vides, De PRÉSEAU disparaissait.

Son fils en exil ne reviendra que sous le Consulat.

Gérald COLLET, *chgb244*.

Sources et Documentation

- 1- "Traité de l'Éducation du cheval en Europe" : Jacques-Marguerite de PRÉSEAU - 1788.
- 2- "Historique des haras nationaux" : 3w.gouv.fr
- 3- "Économie et Société dans les campagnes du Hainaut" - Thèse Doctorat 2007 - F. DELLEAUX.
- 4- "Bibliographie Hippique" - Général MENESSION de la LANCE - 1915/1921
- 5- "Le Moniteur Universel" (Gazette Nationale) - 1790 - Réédition.

L'Église de Prisches.

Introduction

Prisches présente la particularité d'avoir une place principale dont les vastes dimensions prouvent que ce village était autrefois une localité importante.

En effet, après avoir reçu une charte-loi par Nicolas d'Avesnes en 1158, dont le modèle servit de base à une trentaine de seigneuries du Hainaut et du Vermandois, Prisches fut chef-lieu de toutes ces localités qui suivaient la coutume vermandoise. Elle fut ensuite chef-lieu de canton en 1789 avant de devenir une commune rattachée au canton de Landrecies.

Cette place donc, large de plus de 150 mètres et entourée de jolies habitations resserrées les unes sur les autres, était l'espace vie de cette Franche Ville. S'y organisaient notamment les foires. Celles-ci étaient réputées à l'échelon local. Les bourgeois des villages environnants venaient acheter draps, mercerie et articles de fantaisie. Au centre de cette place se dresse l'imposante et non moins gracieuse église Saint Nicolas. C'est un monument remarquable dont je me propose de retracer à travers cet article son histoire.

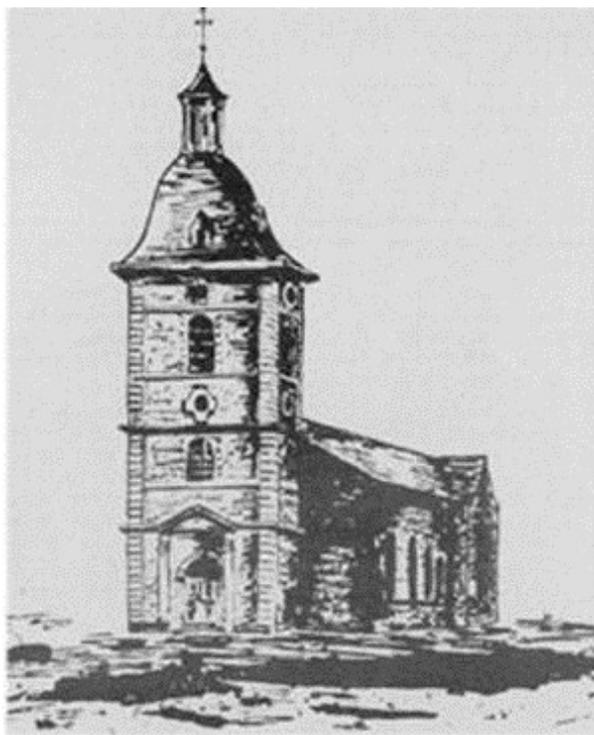
Une église déjà bâtie au début du XIII siècle

Cette affirmation résulte d'une bulle de confirmation donnée en février 1237 par le pape Grégoire IX à l'abbaye de Maroilles qui possédait l'église de Prisches et ses dépendances. Le collateur était l'abbé de Maroilles. Sa collation était d'abord taxée à 32 sols 2 deniers, puis dans le XIVème siècle, à 30 livres 2 sols.

L'église de Prisches au XVIème siècle.

Une ancienne église dont il ne reste aucune trace avait été la proie des flammes lors des désastres de 1472 occasionnés par les Français. (MICHAUX Aîné, histoire de l'abbaye de Maroilles).

Il s'ensuivit alors une nouvelle construction en 1550. Son apparence en 1597 est parvenue jusqu'à nous grâce à la riche collection des albums de CROY. (Bruxelles, 1988 T II fol 49 et T 24 fol 2)



Représentation de l'église en 1597 (prisches.free.fr)

Cette église se présente à nous comme un édifice à la fois sobre et agréable à regarder.

Elle comportait un chevet plat dont la construction était d'un coût moindre que le chevet gothique. La nef était éclairée au sud de six fenêtres. Le clocher porche était en pierres bleues étayées de contreforts plats aux angles et sur les quatre faces. La flèche en charpente portait lanternon ajouré surmonté d'une grande croix en fer.

Agrandissement de l'église au XVIIIème siècle.

En effet en 1769, l'édifice religieux fut agrandi et embelli. La tour fut démolie et reconstruite en 1780-1781. Cette tour est celle qui se présente à nos yeux de nos jours et mesure 23 mètres de hauteur. Elle était à cette époque surmontée d'un clocher de 15 mètres qui avait la forme d'un dôme sommé d'un lanternon. A l'intérieur de ce clocher se trouvaient trois cloches. Deux furent enlevées pendant la Terreur.

Autour de cette église se trouvait le cimetière, lui-même entouré d'un large fossé et d'une enceinte de murailles. Ces restes de fortifications étaient d'ailleurs encore dans la mémoire des hommes au milieu du XIXème siècle : les débris de l'antique muraille se trouvaient alors face à l'entrée du chemin de Beaurepaire. Cela donnait donc l'apparence d'une véritable forteresse. En cas d'attaques par des bandes armées, les villageois pouvaient s'y réfugier et s'y défendre. La légende nous conte que les habitants pouvaient fuir l'ennemi en empruntant un souterrain qui les conduisait en sûreté du côté du lieu dit « La Touillie ». Ce n'est qu'une légende car aucun souterrain n'a été mis au jour.

Les dépenses du budget communal de l'an II (1803-1804) indiquent un coût annuel de 300 francs pour l'entretien du presbytère et de l'église. Des dépenses extraordinaires concernent la remise à neuf de la toiture du clocher confiée à Jean Baptiste DÉMAREZ.

L'incendie de 1809.

Le 13 Août 1809, alors que le Conseil Municipal envisageait d'acquiescer pour 600 francs une horloge communale au clocher, le tonnerre gronda et la foudre tomba sur la partie bombée de ce dernier. Le feu s'y communiqua à dix heures du soir. Le dôme et la charpente furent consumés par les flammes. La cloche fut en partie fondue. Grâce à la sage idée et au dévouement des habitants qui bouchèrent avec du gazon mouillé pris dans le cimetière toutes les communications entre la tour et la charpente du clocher, l'édifice put être préservé.

Une balustrade en lieu et place du clocher en 1812.

La municipalité demanda à M. GUYOT, architecte de Landrecies, un devis pour les réparations de la tour et la reconstruction de la toiture du clocher. Le montant du devis établi le 15 mai 1810 s'élevait à 7885 francs. L'heure était aux économies et devant l'urgence Jacques CINGLANT, le maire de l'époque et ses conseillers décidèrent en Juillet 1811 de réparer le maître autel et les 2 autres autels à l'intérieur de l'église.

Le gouvernement de l'Empire, à travers le préfet, n'ayant donc pas autorisé la reconstruction du clocher se contenta de faire réparer la tour et de la couronner d'une galerie en pierres bleues de Dompierre qui existe encore aujourd'hui. Les travaux de la tour se chiffèrent à 6956 francs. La commune déboursa 335 francs pour construire le bâti de la cloche et 383 francs pour refondre celle-ci.

Des travaux de rénovation en 1898 qui lui donnent son aspect actuel.

Le 20 septembre 1894, l'abbé Jules DEFROYENNE demanda l'autorisation de la réfection du plafond de l'église. Les travaux furent estimés à 9500 francs. En Août 1897, la tour « menaçait ruine » selon ROUSSEL, architecte de Cambrai. Il est vrai que l'on avait reproché à QUENOT, entrepreneur des travaux de 1812, d'avoir fourni de la chaux de mauvaise qualité. Le devis des travaux établi le 10 août s'éleva à 2760 francs. Ils furent effectués en septembre 1898 grâce à l'accord d'un secours de 1600 francs. L'église fut ainsi profondément rénovée et ses dimensions sont celles d'aujourd'hui : elle est longue de 36 mètres, large de 19 mètres et sa hauteur est de 25 mètres.

Il semblerait que le clocher de l'église n'a pas reçu de flèche car les responsables militaires de l'Empire avaient jugé qu'elle aurait été un repère important pour les canonnières ennemis. Culminant ainsi à 25 mètres, la plate forme fut classée point stratégique et l'État-Major y installa dès 1897 des signaux pour la télégraphie optique. (B. DEBRABANT, les communications aériennes militaires et l'observatoire optique du Quesnoy - 1997.)



Photos avant et après travaux de 1898.

Une particularité originale : un calvaire incrusté dans sa façade arrière.

Effectivement contre le mur de l'abside plate de l'église est érigé un calvaire. Ce dernier se constitue d'une avancée en brique et de deux colonnes en pierre bleue servant à supporter une voûte en demi cercle parfait. Sont représentés au centre le Christ sur la croix, la Vierge et Saint Jean.



Déplacement du cimetière en 1903.

Vers 1900 le cimetière d'une superficie de 72 ares 85 centiares autour de l'église devenait exigü. Il était à l'époque entouré de trois abreuvoirs qui étaient reliés par des fossés bordés de broussaille. Ces abreuvoirs étaient les vestiges des anciennes fortifications évoquées préalablement.

Le cimetière fut transféré rue des Eaux. Autour de l'église se substitua au cimetière un jardin public planté d'arbres.



Plan du cimetière en 1900.



L'église et son cimetière vers 1900

La tour abîmée en 1918.

L'église souffrit de l'occupation et des bombardements. Les soldats allemands avaient disposé des appareils pour la navigation aérienne et des mitrailleuses. En 1918, une bombe traversa la toiture, la voûte du transept droit et éclata, causant des dommages à la tour.

Réparation de la tour en 1931-32 et mise en installation de l'horloge actuelle.

En 1930 le Conseil Municipal assuré par Achille BÉTHUNE et son adjoint Edmond DEPARIS décida de rebâtir la tour dans son état primitif en empruntant 120 000 francs sur 30 ans à compter du 30 septembre 1931. Les travaux de la tour furent adjugés le 31 janvier 1932 à Vital BOURDEAUX d'Avesnes pour la somme de 81558 francs et l'on décida qu'une horloge publique y serait installée après l'achèvement des dits travaux.

Un marché de gré à gré fut passé avec Jean Baptiste PHILIPPE d'Arras pour l'installation d'une horloge à quatre cadrans d'un diamètre de 1,20m pour la somme de 16000 francs.





Une étoile en haut de la tour en 1998

Vers 1997-1998 le Maire Michel SIMON et le Conseil municipal décidèrent d'installer sur la plate forme de la tour une étoile probablement en l'honneur de la fête de Noël. Ce fut mon père, André CARRÉ, artisan garagiste en retraite surnommé le "MACGYVER Priscois" qui la réalisa et l'érigea en haut de ce beau monument.



La tour et la croix

L'intérieur de l'église

En entrant à l'intérieur de l'église se dégage une impression de jolie petite cathédrale avec ses colonnes et ses voûtes de type roman.

L'autel principal et les deux autels latéraux proviennent de l'abbaye de Maroilles. En effet lors de la vente à Maroilles d'une partie du mobilier de l'abbaye le 29 octobre 1791, deux officiers municipaux Thomas JEAN et Pierre BRASSART furent mandatés pour acquérir des autels destinés à embellir l'église de Prisches. Ils furent achetés pour la somme de 1387,40 francs.

Le Maître-autel est un marbre rose veiné de blanc et de gris. Il se compose d'un tabernacle sur lequel figure au dessus un édicule en forme de baldaquin à colonnes, l'ancien tabernacle ayant été transporté en l'église de Floyon. De chaque côté, les statues de Saint Pierre et de Saint Paul sont entourées par des colonnes corinthiennes. Au coeur figure une scène décrivant l'apparition du Christ à ses apôtres.

Les retables des autels situés aux deux bras du transept reposent sur un soubassement sur lequel s'appuient des colonnes torsées à chapiteau corinthien. Des niches latérales accueillent des statues. Le tableau central de gauche représente la Vierge et l'Enfant Jésus remettant le scapulaire à Saint Dominique. Celui de droite décrit Saint Nicolas et les trois enfants du saloir. Sur les murs sont accrochés des tableaux décrivant le chemin de croix. Au narthex de l'église existe une reproduction de la grotte de Lourdes.

A peu de distance se dresse un monument en marbre blanc intitulé « Paroisse de Prisches à ses enfants morts pour la France » sur lequel figure sur fond de marbre rouge la liste des soldats tombés lors de la première guerre mondiale. De l'autre côté de la nef se dressent les fonts baptismaux.

Le sol de l'église est composé de deux types de carrelage mosaïque des années 1930. En 1900 se trouvaient encore trois pierres tombales, l'une de Jacques DEREQ, prêtre inhumé le 27 octobre 1770 à l'âge de 80 ans, une autre de Françoise Marguerite TAINTE mère du précédent, et enfin l'une au nom de Guillaume DEFONTAINE propriétaire du moulin à eau inhumé en 1775.



Le Maître-autel



L'autel de la Vierge et de l'enfant Jésus.



L'autel Saint Nicolas.

Conclusion.

J'ai essayé à travers cet exposé de « faire parler les murs » de cette belle église qui se dresse sur la place de Prisches. Elle a subi au fil du temps de nombreuses rénovations tant les paroissiens ont toujours eu à cœur de l'entretenir et de l'embellir. Il est vrai qu'elle leur a servi de refuge à bien des reprises.

Elle a été et reste au centre des préoccupations des Prichois. Elle fait partie de leur vie locale. Elle a, à travers les siècles, partagé les moments de joie de ces habitants. Elle a aussi connu ces épisodes de fléaux tels que la peste ou les multiples guerres désastreuses.

Cet édifice religieux est à cet égard la preuve de la riche histoire de ce village. Il a été le théâtre de la vie de ses paroissiens et a rythmé leur existence à travers les baptêmes, les mariages et les décès. Il a vu évoluer le tissu social et par conséquent est le témoin d'un passé où le curé, le maire, (les échevins dans un passé plus lointain) et l'instituteur représentaient les forces vives des notables du village.

Son histoire est indissociable de celle de son village.

L'église Saint Nicolas représente une partie importante du patrimoine communal. A ce titre les générations futures se devront de continuer de préserver ce symbole clé du patrimoine prischois.

Jean-Pierre CARRÉ , *chgb520*.

Sources de cet exposé :

Monographie de Prisches par l'abbé JB BROYART.

Monographie communale de Prisches par l'instituteur A LALOUX. (1900) (les photos en noir et blanc en sont extraites)

Prisches et son Histoire par JL BOUCLY

Archives communales. (Remerciements à la Mairie).

Sauf indication contraire, photos de Jean-Pierre CARRÉ

La liste des curés.

Voici cette liste chronologique non exhaustive à partir principalement de la liste des curés des paroisses du diocèse de Cambrai antérieurement à la révolution par le chanoine Adrien BONTEMPS, (1927) et le clergé du diocèse de Cambrai 1802-1913 par le chanoine Em MAZURE ADN BH 3975.

Philippe DELEFORGE	:1544
Antoine CORNU de Valenciennes	: 1618 à 1638
.....	
Jean BREHAIN	: 1680-1690
? MASCAULT	: 1690-1706
Jean-François MUSQUIN de Sémeries	: 1706-1720
Jean BECQUET	: 1720-1724
(+ 12/08/1724 vicaire du lieu)	
Jacques Joseph DERECCQ	: 1724-1770
(+ 29/10/1770 80 ans curé de Prisches depuis 51 ans)	
François Joseph HUVELLE du Quesnoy	: 16/05/1771-05/06/1783
Charles Joseph PETIT de La Rouillies	: 05/06/1783-1791
Pierre LAURENT de Le Quesnoy	: 02/1791-09/1792
Louis Joseph THOMAS de Cartignies	: 01/10/1792-1797
Benoît GUERIT de Maroilles	: 1797-1802
Prêtre constitutionnel (décret du 4/01/1791 qui instaure les prêtres jureurs ou constitutionnels)	
Jean Baptiste DHAUSSY d'Englefontaine	: 1802 -1805
Prêtre constitutionnel puis curé de la Rouillies	1805, Cartignies 1816, Beaufort 1835.
Thomas GRAVET	: 1805-1818
(remplace B.GUÉRIT qui devient le curé de Beaurepaire)	
Louis DENISE	: 1818-1828
(Tombé malade en 1828, il fut remplacé jusqu'à sa mort en 1829 par le desservant de Beaurepaire Jean BOTTIAUX.)	
Fidèle JOVENIAUX	: 1829-1836
Nicolas COLLET	: 1836- 1847
Nicolas VALLEZ	: 1847-05/1848
(pas de curé entre 05/1847 et 09/1848)	
Placide Pascal CAMBRELENG	: 09/1848-10/1873
Jean Baptiste CARPENTIER	: 10/1873-1892
Jules DEFROYENNES	: 1892-1895
François CLAISSE de Basuel	: 1895-1920
DRUESNE	: 1920-1925
BLOTTIAU	: 1925-1958
Jules PICARDAT	: 1958-1997



Mesures et Monnaies du Comté de Berlaimont avant la Révolution de 1789.

S'il vous arrivait un jour de vous intéresser à tous ces vieux manuscrits poussiéreux tels que Registres des Fiefs, Registres de Plaids, Livres de Comptes Communaux ou Paroissiaux qui dorment encore dans les endroits les plus inaccessibles des Mairies de nos petites villes, vous vous heurteriez inévitablement aux problèmes posés par les mesures et monnaies anciennes :

JOURNEL, QUARTIER, RAZIERE, COUPE, SETIER, PINTE, LI VRE, SOL, DENIER, PATAR, LIARD et DOUBLE.

Toutes les mesures posent en effet des problèmes quand il s'agit de les transformer en unités du système métrique actuel car leur valeur variait d'un village à l'autre quand ce n'était pas dans le même village.

À l'origine, le journal représentait la surface qu'une charrue pouvait travailler en une journée, mais il variait beaucoup en fonction de la force de l'attelage, de la résistance du sol, de l'outil utilisé et de la profondeur du labour réalisé.

Il existait plus de 30 journaux différents. La valeur du journal pouvait varier de 27,72 à 51,15 ares. La valeur de la razière allait de 23 à 45,49 ares. La coupe représentait un quart de razière et le quartier valait un quart de journal.

Dans le Comté de BERLAIMONT, c'est-à-dire sur les territoires de BERLAIMONT, SASSEGNIES-MASTAINGT, AULNOYE et BACHANT, les mesures de surfaces étaient le journal et le quartier pour les prés, la razière et la coupe pour les champs.

Si nous attribuons au journal et à la razière de BERLAIMONT les valeurs approximatives et respectives de 41,5 ares et de 27,55 ares, 3 journaux de pré faisaient 1,25 Ha et 4 razières de terre valaient 1,1 Ha.

Les mesures de capacité pour le grain étaient le "setier"¹, la "razière"² et la pinte.

Dans les comptes, les recettes et les dépenses étaient exprimées en livres, sols et deniers, plus rarement en patars, liards et doubles. Toutes ces monnaies étaient utilisées en Hainaut français avant la Révolution.

- La livre valait 20 sols (ou 10 patars)
- Le sol valait 12 deniers
- Le patar valait 2 sols (ou 24 deniers)
- Le liard valait, en principe 1/2 sol, c'est-à-dire 6 deniers, mais comme un compte de 1771 nous indique que 6 patars et 3 liards faisaient 13 sols et 3 deniers, soit 159 deniers, nous sommes tentés de lui attribuer la valeur de 5 deniers.

En réalité, la seconde partie de l'égalité constitue un arrondi par défaut.

Il faut en effet savoir que pour régler la somme de 6 patars et 3 liards, nos ancêtres Hainuyers ne disposaient que de pièces de 12 sols et de pièces d'un double³.

Pour les 6 patars, on donnait une pièce de 12 sols. Pour les 3 liards (18 deniers), on ne pouvait donner que 3 pièces d'un double (donc 15 deniers) ; il était impossible de régler le reliquat de 3 deniers avec une pièce existante.

Par contre, si l'on transforme cette somme de 6 patars et 3 liards en 13 sols et 3 deniers comme l'a fait le comptable, une fois donnée la pièce de 12 sols, il restait à acquitter 1 sol et 3 deniers (15 deniers) avec 3 pièces d'un double.

Dans un compte de l'Église de BERLAIMONT daté de 1781, une seule dépense enregistrée en monnaie de France nous indique que 5 livres et 16 sols de France faisaient 9 livres 5 sols et 8 deniers de Hainaut français (1392 deniers de France = 2228 deniers de Hainaut français).

⇒ LA LIVRE du HAINAUT FRANCAIS était donc ÉGALE aux 5/8 de la LIVRE de FRANCE.

En 1762, il fallait 24 livres de France pour faire un Louis d'or.

Dernière petite précision : par livre de France, il faut naturellement entendre "LIVRE TOURNOIS" et exclure les autres monnaies alors en usage en France comme la LIVRE PARISIS (25 sols de France) ou la LIVRE BOURDELOIS (1/2 livre parisis).

AVEC UN PEU DE BONNE VOLONTÉ, ON FINIT TOUJOURS PAR RETROUVER SON COMPTE !

+ Dany PIGOT – février 1986.

1. Setier (environ 150 litres).
2. Razière (environ 75 litres).
3. La valeur du double est déduite de l'égalité suivante trouvée dans le même compte de 1771 :
5 patars et 4 doubles = 11 sols et 8 deniers
(120 deniers) et 4 doubles = (140 deniers)
1 double était donc égal à 5 deniers soit ~1 liard.

Avesnes-sur-Helpe : Visite au Bastion de la Reyne, le 20 octobre 2013.



Par les "petites" rues d'Avesnes, on accède aux fortifications de VAUBAN couvrant la ville haute et le plateau Chémernaut. Photo de droite, on distingue les banquettes de tir et tout à gauche, l'entrée des souterrains menant au "Bastion de la Reyne" construit en 1538, soit aux temps plus anciens de l'architecture bastionnée de Charles De CROY qui défendait la ville (contre les Français...)



Louis XI avait pris la ville en 1477 et fait raser le rempart médiéval d'origine. Il en reste quelques vestiges, dont une tour ronde, dominés par l'actuel Palais de Justice et le Trésor Public.



Les passages souterrains ont été récemment réhabilités. L'électricité a été installée ; un caillebotis - sommaire mais solide - permet de passer les zones humides. L'endroit est maintenant sécurisé et interdit aux incursions qui avaient fait de l'endroit un dépotoir, par des grilles d'entrée (côté plateau) et de sortie (côté Bastion). Il fait partie d'un circuit ouvert uniquement pour les Journées du Patrimoine ou Visites Historiques.

Chaussures adaptées et lampe de poche s'avèrent utiles.



On franchit ainsi une centaine de mètres de galeries en pierres taillées. Les arcs en ogive témoignent d'une modification au 18ème siècle. On accède à la salle du « Bastion de la Reyne » réaménagée sous VAUBAN. À droite, l'une des trois fenêtres de tir qui devaient recevoir des canons et ainsi protéger l'axe du bastion. Une reconstitution de tir avec la copie d'une bouche à feu actuellement au musée VILLIEN a prouvé que le système n'a pas vraiment fonctionné en raison du bruit assourdissant, des vibrations et surtout de la fumée (il est vrai que les cheminées d'aération sont bouchées)



Vue côté des « Salles du Bastion » et de la rue VAUBAN.

Reportage : G. COLLET, *chgb244*.

Réalisé lors du 54ème Congrès de la Fédération des Sociétés Savantes du Nord (FSSN)

Larouillies Notice Historique.



Bandé d'or et de gueules de six pièces.

1- Carte d'identité :

Superficie : 5,4 km² - 271 habitants (2010) - Code postal : 59219 - Code INSEE : 59333

Communauté de communes du Pays d'Avesnes - Gentilé : Larouillois, Larouilloise(s)

La vocation de la commune est essentiellement agricole, spécialisée dans la production laitière qui fournit des laiteries de l'Avesnois et de la Thiérache. Situé sur la N2, et venant du Nord, ce village est le dernier avant le département de l'Aisne.

2- Origine et évolution du nom :

Une hypothèse tout à fait recevable est le mot **Rouliers**, lointains ancêtres de nos actuels *routiers*. Ce sont des voituriers qui assuraient le transport public des marchandises dans tout le pays avec leurs attelages de chevaux, reconnaissables à leurs blouses et leurs grands manteaux, et qui s'arrêtaient, volontairement ou par obligation

douanière, dans cet ancien village-frontière (voir "Histoire"). La langue française met en avant leur parler particulièrement cru et surtout leurs injures ("*grossier comme un roulier*")

- 14^{ème} siècle : La Roiullie.
- 15^{ème} : La Rouillie.
- 17^{ème} : La Roulie, La Roullie, La Rouillyes, La Rouly.

3- Lieux et monuments : (source : site Larouillies.free.fr qui reprend des extraits des journaux "*L'Observateur*" de 1957 et plusieurs coupures du journal "*La Voix du Nord*")



- **La Borne** (en pierre bleue) marquant la délimitation des départements du Nord et de l'Aisne.

- **La Croix-Petit** : Croix en pierre bleue de 1,50m de hauteur, érigée à la mémoire de Joseph PETIT, abattu d'un coup de feu en 1732 par le seigneur de Monplaisir, sous le prétexte que le chien de l'ouvrier agricole avait effrayé son cheval. (épigraphe ci-dessous)

*ycy malheureusement a esté tué
d'un coup de pistoulet
Joseph Petit
mari de Louise-Zabinne Hulin,
âgé de 27 ans, décédé le 27 septembre 1732
Priez Dieu pour le repos de son âme.*



- **La Chapelle Sainte-Face** : Près de l'église -Bâtie en 1812 par les LERMUSIAUX - rénovée en 1995.



- **Le Calvaire** : de la Famille THIÉBAUX-DANIEL - situé près de l'église - rénové en 2007.

- **Le Chemin de la Reine** : En souvenir de Marie de Médicis qui passa dans le village (*voir Histoire*)

- **La rue Jean GRACIOLET** : L'Histoire a retenu le nom du Héraut d'Armes français qui déclara la guerre aux Espagnols en 1635, en plantant un poteau près de l'église. La rue fait partie du "Chemin de découverte de Larouillies". (*id°*)



- **Le Monument aux morts** : Inauguré en 1922 par le député Léon PASQUAL, en présence du Sous-Préfet, F. LEROY, du conseiller général E. ANTOINE, du maire M. PRÉVOST et du Président des Anciens Combattants P. CHARLES

Victimes Guerre 1914/18 : 14 militaires - 3 civils.

Larouillies qui *abritait des réfugiés de l'arrière du front ainsi que des jeunes filles Lilloises arrachées à leurs familles* (*) est libéré le 7 novembre 1918 par le Sous-Lieutenant THIBAUT avec la 1ère section de la 9ème Cie du 114ème RI. *Promu depuis au grade de Commandant, il reviendra dans le village qu'il a libéré le 11 novembre 1968, soit 50 années après. La Place de la Mairie porte son nom qui est gravé dans le marbre, ainsi que le fait d'armes...*(*)

(*) Journal "La Voix du Nord" - 15 mai 1974.

Guerre 1939/45 : 4 militaires

Guerre d'Algérie : Gérard FÉREZ, mort en 1960.

- **Église de la Nativité-de-Notre-Dame** : ancienne chapelle de la collation de l'abbaye de Liessies, agrandie au début du 18^{ème} siècle. Les 3 cloches fondues par Jeammet BATTIEN, le 27 juin 1734, ont été emportées par les Allemands en 1917. Deux cloches ont été remplacées après la guerre.



*L'Observateur"- Juin 1957 - "Larouillies d'Hier"
- Photo non datée -*



Église actuelle

4- Histoire :

Elle est marquée, surtout à partir du **17^{ème} siècle**, par sa situation de village-frontière entre le royaume de France et les Pays-Bas Espagnols (dont Larouillies fait partie). Situé sur la route de La Capelle à Avesnes, à la jonction de la Chaussée Brunehaut, tout ce qui pouvait circuler, à pieds, à cheval ou en carrosse, que ce soit pour des raisons personnelles, diplomatiques ou commerciales passait par ce village où l'on devait se plier aux formalités de douane, vérification de papiers, laisser-passer, lettres de change...etc.

Les textes parlent du "Chemin de la Reine à Larouillies" que Marie de Médicis, veuve de Henri IV et mère de Louis XIII emprunta pour rejoindre le Hainaut : *"..en exil à Compiègne, Marie de Médicis qui s'était brouillée avec les Grands, puis avec Richelieu, prit furtivement la route des Pays-Bas espagnols et passa la frontière française dans son carrosse noir brodé d'argent le **19 juillet 1631**..(..).. après un trajet de 30 lieues, sans boire ni manger, la reine-mère arriva exténuée à Étroeungt où elle put enfin se reposer sous la protection Espagnole.."*

(*) "Histoire de la Ville d'Avesnes" - Jean MOSSAY.

Autre fait historique : le 19 mai 1635, le Héraut d'Armes de France Jean GRACIOLET, envoyé spécial de Louis XIII, accompagné d'un trompette se présente à la Cour de Bruxelles. Sa mission : déclarer la guerre au Cardinal Infant Don Ferdinand, gouverneur des Pays-Bas... c'est à dire, à l'Espagne. Mal reçu et éconduit, le Héraut reprend la route.

*"..arrivé le **21 mai 1635** à Larouillies, dernier village des Pays-Bas espagnols en Hainaut, il fit planter une potence au bord du chemin, à cent pas de la porte de l'église, et y afficha une copie de la déclaration de guerre pendant que son trompette sonnait la chamade. C'est la dernière fois qu'une guerre fut déclarée de cette façon..."(id°)*

En temps de paix, le village était prospère, car s'y étaient installées des boutiques, des auberges pour les voyageurs et les rouliers, des écuries-relais pour les chevaux, ainsi que des ateliers de réparations (menuisiers, charrons...) Cela n'est pas précisé, mais pour échanger les monnaies en cours des deux côtés de la frontière, il devait être fait appel aux incontournables banquiers Juifs ou Lombards. Ajoutons les nombreux douaniers ainsi que la maréchaussée (surveillant la contrebande) avec leurs familles, un poste réglementaire de l'armée...etc.

L'Histoire d'Avesnes après que la ville fut française, soit en **1659**, est étroitement liée à celle de Larouillies (*id°*), voici pourquoi :

".. Pour comble, la ville d'Avesnes était entourée de bureaux de douane. Avant le traité des Pyrénées, la frontière coupait la route de Larouillies. Sur cette frontière, il y avait des bureaux de douane. Lorsque la frontière fut avancée vers le Nord, on établit de nouveaux bureaux sur les nouvelles limites.

Seulement, on s'aperçut que pour préserver la Thiérache et le Laonnois de la contrebande, il était avantageux d'opposer à celle-ci une double barrière. Et l'on conserva les bureaux situés sur l'ancienne frontière. Les habitants d'Avesnes étaient ainsi enfermés entre des bureaux de douane et les commerçants ne cessaient de payer des droits élevés.

Cette situation persista jusqu'à la Révolution. NECKER affirma que c'était l'une monstruosité aux yeux de la Nation..

Vers 1890, on comptait dans la commune 14 marchands de fromages, dix-sept estaminets, un grand magasin de confection, un marchand de chevaux et un marchand de porcs.

Le journal "l'Observateur" du **29 février 1908** consacre un article sur les avantages que les villages de Étroeungt et Larouillies pourront tirer, si le projet de construction de la voie ferrée d'Avesnes à Étréaupont, passant par La Capelle, avec prolongement sur Vervins est mené à bien.

"...le village de Larouillies est excessivement riche et commerçant. Son rendement comme impôts, est supérieur à la somme de treize mille francs. On y compte cinq négociants en fromages qui font des expéditions quotidiennes. Tel d'entre eux paie chaque année à la gare de La Capelle une somme supérieure à dix mille francs. Le cas n'est pas unique. Au commerce des fromages s'ajoute celui des porcs, des bestiaux, des grains. Il y a des brasseries, des maréchaux, des charrons, des marchands d'engrais..."

"Projet d'un parc éolien à Larouillies- Étroeungt"

La Voix du Nord - mercredi 4 mai 2011.

"...dans une étude datée du 20 janvier dernier, il apparaît que les 25 propriétaires et exploitants concernés ont tous donné leur accord pour ce parc éolien de sept machines. Tous les critères semblent réunis d'autant que la population n'est pas hostile au principe, bien au contraire, le conseil municipal réuni le 24 juillet 2008 accorde, sur dix votants, sept voix pour, zéro contre et trois abstentions..."

5- Personnalités célèbres : (originaires de Larouillies)

* **Jean Batiste Joseph CERCELIER** - né et mort à Larouillies (22 juin 1732 - 8 décembre 1810) - nommé vicaire à Larouillies, le 8 février 1791. Le 26 février 1793, il abjure sa foi et épouse sa nièce, Thérèse HAIMEZ. (SAHAA - 1932 - T 14)

* **GILLE BRICART : Gouverneur de Vilvorde** (Vilvoorde - Brabant Flamand)

À la suite d'un fait d'armes remarqué durant le siège de Vilvorde par les Français au 17^{ème} siècle, un sergent BRICART natif de Larouillies est élevé au grade de capitaine par le Roi d'Espagne, puis Gouverneur de Vilvorde. La pierre tombale de la famille BRICART est en l'église du village.

Épigraphe : Icy devant repose le corps de Delle Catherine Bricart, fille du Sr Gille Bricart, en son vivant gouverneur de Willevorte, laquelle décéda de 4^e janvier 1718 âgée de 76 ans.

Du sieur Pierre Quenoy son mary qui décéda le 28 février 1726 âgé de 84 ans et de mre Jean Bte Quenoy, leur fils chanoine d'Avesnes en mémoire a fait poser cette épitaphe et fondé deux obits à perpétuité pour le repos de leurs âmes.

FAXIT DEVS SANCTCRVM PACE FRVANT VR

La commune possède une croix processionnaire en cuivre sur laquelle on lit : "Capitaine Gille BRICART a fait présent de cette croix au vilage de La Rouilly 1649".

Gérald COLLET., *chgb244*.

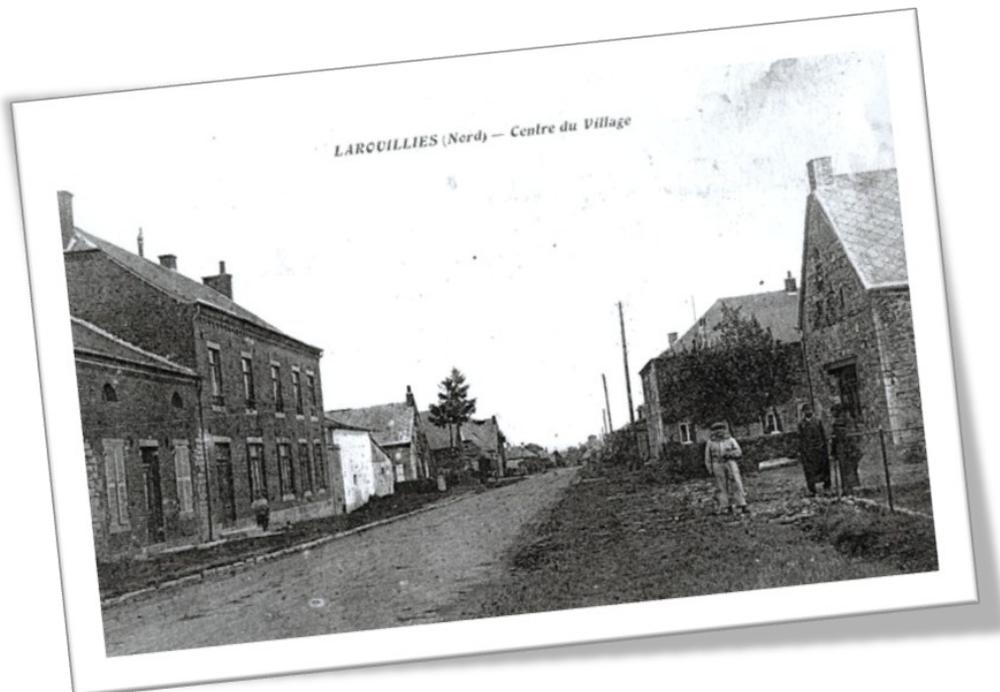
Photos : Annie LEMAIRE, *chgb317*.

Larouillies dans le Bottin de 1908.

LAROUILLIES : à 9 km d'Avesnes. – Bureau de poste aux lettres d'Etroeungt (à 3 km). – Ligne de chemin de fer de la Capelle (à 7 km). – Poste télégraphique. – Téléphone. – 389 habit. – *Fêtes communales* : Pentecôte (2 jours) et dimanche le plus près du 8 septembre.

<i>Maire</i> :	Bosseaux (Ern.).
<i>Agriculteurs</i> :	Bosseaux (E.). – Claisse (Ach.). – Contesse (Fl.). – Fostier (H.). – Liévin (A.).
<i>Boucher</i> :	Contesse (L.).
<i>Boulangier</i> :	Duvilliers (P.).
<i>Brasseur</i> :	Emond (V ^{ve}).
<i>Charrons</i> :	Matton. – Nantier.
<i>Chevaux (march. de)</i> :	Contesse (Z.).
<i>Épicerie, étoffes</i> :	Allaire (J.). – Fontaine (Cl.).
<i>Fromages (commerce de)</i> :	Cerceliez. – Dessiennes. – Fourdrin-Jacquet. – Paul (L.).
<i>Maréchal</i> :	Fayt (E.).
<i>Menuisier</i> :	Labre.
<i>Porcs (march. de)</i> :	Locqueneux (D.).
<i>Tailleur</i> :	Hiroux.

Dominique SALLÉ, *chgb228*.



Bas-Lieu dans le Bottin de 1908.

BAS-LIEU: à 2 km d'Avesnes – Bureau de poste aux lettres, télégraphe d'Avesnes. – Ligne de chemin de fer d'Avesnes (à 1 km)- 440 hab - *Fête communale* : le dernier dimanche de juin.

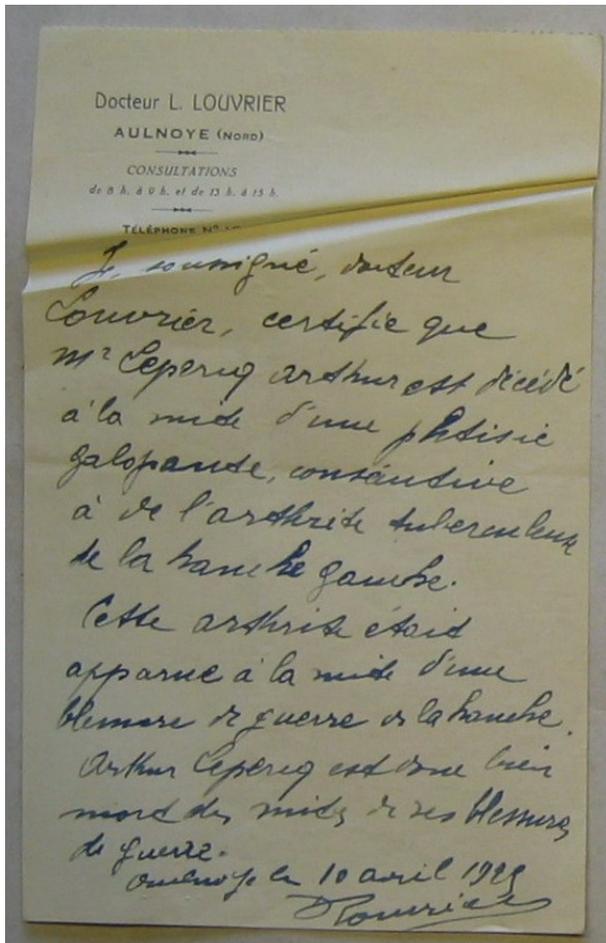
<i>Maire :</i>	Berlémont (Alb.).
<i>Agent d'affaires :</i>	Berlemont (A.).
<i>Agents d'assurances :</i>	Berlemont (A.). – Philippe (A.).
<i>Agriculteur :</i>	Colart (J), Chevalier du Mérite agricole.
<i>Boulangier :</i>	Albessart (Aug.).
<i>Brasseur :</i>	Dindin (P.).
<i>Charron :</i>	Lebrun.
<i>Épicerie :</i>	Druart. – Dumoulin.
<i>Maréchal :</i>	Mercier (Alb.).
<i>Menuisier :</i>	Moucheron.
<i>Tabac (débit de) :</i>	Gosset-Mahieu.
<i>CHÂTEAU DU BAS-LIEU :</i> Hallez-Marit.	



Arthur François LEPERCQ, un Mort pour la France oublié.

Il décède le 31-3-1925 à Berlaimont, après la guerre, sur le bateau de ses parents bateliers.

Mais un certificat médical du 10-4-1925, trouvé dans le dossier des demandes d'adoption par la Nation de Berlaimont, atteste qu'il est décédé des suites de ses blessures de guerre.



Je soussigné, docteur LOUVRIER, certifie que M LEPERCQ Arthur est décédé à la suite d'une phtisie galopante consécutive à de l'arthrite tuberculeuse de la hanche gauche.

Cette arthrite était apparue à la suite d'une blessure de guerre de la hanche.

Arthur LEPERCQ est donc bien mort des suites de ses blessures de guerre.

Aulnoye le 10 avril 1925.

Ce dossier contient un extrait de son acte de naissance le 8-4-1893 à Lambres (canton de Douai), les actes de naissance de ses fils à Nantes. Celui de l'aîné précise que le père est décoré de la Croix de Guerre.

Pour établir une demande de pension pour son épouse, la mairie de Berlaimont adresse le 10-6-1925 un courrier à Douai, pour demander ses états de service. La réponse vient de Cambrai le 16-6 : inconnu au recrutement de Cambrai aux classes 1913 et avoisinantes.

Un courrier en date du 17-6 est envoyé au commandant du dépôt du 91^e régiment d'infanterie à Paris, c'est là qu'il aurait été incorporé.

Et c'est tout. Pas de lieu de recrutement, pas d'états de services. Et rien qui indique la suite donnée à cette demande.

On sait juste qu'il a fait la guerre, qu'il a été blessé, renvoyé dans ses foyers en 1917, et qu'il est décoré.

Il est né à Lambres-les-Douai, mais ses parents sont bateliers. Ce n'est pas leur domicile officiel, celui qu'ils doivent donner à l'administration Il s'avère que ce domicile est Berlaimont !

Il a donc été recruté à Avesnes-sur-Helpe. Mais en 1913, qui n'était pas encore en ligne sur le site des AD. Ayant sa date de mariage et celle de la naissance de ses enfants, les actes ont été demandés à Nantes.

Il devient ainsi possible de retracer son parcours.

Il est né le 8-4-1893 à Lambres, ses parents sont mariniers.

Lors de son recrutement à Avesnes, sous le matricule 514, il est marinier, résidant à Berlaimont où ses parents sont domiciliés.

Cheveux châtain foncé, yeux bleus foncés, front large couvert, nez gros épaté, visage rond, bouche grande, lèvres épaisses. Taille : 1 mètre 62.

Grain de beauté au bas de la joue droite.

Degré d'instruction : 2.

Il est incorporé au 91^e régiment d'infanterie à compter du 26-11-1913 et arrivé au corps le même jour. Il est 2^e classe.

Il est blessé le 28-8-1914 à Beaumont. Fracture de la hanche.

II - LA RETRAITE - LA MARNE

22 Août 1914 - 6 Septembre 1914

Suivant l'ordre général de repli, le 91^e R. I. se porte dans la direction de Grandpré par Stenay. Le 28 août, le régiment est mis à la disposition du XIII^e C. A, pour attaquer sur Yoncq et couvrir la retraite; l'offensive ennemie est momentanément enrayée. Le capitaine Coulaux, commandant un groupement de deux compagnies, réussit à se porter en vue de Villemontry, grâce au désordre que son initiative hardie a porté chez les Allemands, il parvient à rejoindre le régiment sans être inquiété:

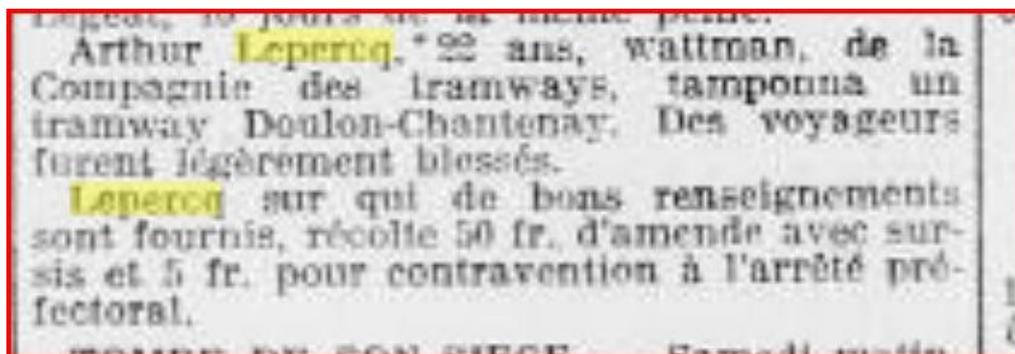
La retraite continue, tantôt en pointe, tantôt en arrière-garde ; le 91^e livre de légers combats, notamment à Verpel, le 1er septembre.

A cette époque, les circonstances ont rendu le ravitaillement difficile, les routes poussiéreuses sont encombrées par les réfugiés et les convois de toutes sortes, qui ralentissent la marche; les repos sont insignifiants. En dépit de ces misères, souvenirs ineffaçables pour ceux qui ont vécu ces heures d'angoisse morale et d'abattement physique, tous au 91^e surent conserver intact: l'esprit de sacrifice et de discipline, que soutenait, un espoir fervent dans de meilleurs jours, Aucun traînard, aucun désordre dans l'exécution de ce dur mouvement de repli qui pesait, si lourdement et qui commença à Houdrienv le 22 août. ne s'est terminé que le 6 septembre dans

Il est proposé pour la réforme avec gratification renouvelable de 6^e catégorie le 29-10-1915 pour « traumatisme de la hanche gauche ».

Il est réformé le 18-2-1916 et notifié le 5-3. Il se retire à La Morthonnière (44). Son titre de congé de réforme lui est remis le 7-5.

Un petit encart dans le journal *L'Ouest-Eclair* révèle qu'en mai 1916, il est wattman.



Il se marie à Nantes le 30-10-1917. Il est chef contrôleur de cinéma. Domicilié à Berlaimont et résidant à Nantes. Il est décoré de la Croix de Guerre. Vu la période, il a fourni un acte de notoriété en lieu et place de son

acte de naissance. Son père y est dit entrepreneur de transports, toujours domicilié à Berlaimont. Son épouse est restauratrice.

Le 12-8-1918, à la naissance de son fils, il est restaurateur. L'acte précise qu'il est décoré de la Croix de Guerre (un des témoins aussi).

Lors de la naissance de son deuxième fils le 7-1-1920, il est fabricant de parapluies (et son épouse négociante en parapluies).

Il est réformé définitivement, avec pension permanente à 40 % pour *hanche gauche à ressort* le 23-2-1920.

Lors de son décès le 31-3-1925 à Berlaimont, il est chauffeur d'autos et domicilié à Pantin.

Reste une énigme : sa Croix de Guerre.

Elle est citée dans son mariage et à la naissance de son aîné. On n'en entend plus parler ensuite...



Le 91^e régiment d'infanterie s'est vu remettre la fourragère aux couleurs de la Croix de Guerre le 25-4-1919. Et a eu deux citations à l'ordre de l'armée (Bois de la Gruerie, Argonne, Champagne, Chemin des Dames, Villers-Cotterets, Buzancy)

Colette FRANÇOIS, *chgb9*.

Sources :

- archives municipales de Berlaimont
- archives départementales de Lille (merci à Lyliane et Alain)
- le journal Ouest-Eclair (merci à Abdallah)
- *historique du 91^e régiment d'infanterie pendant la campagne 1914-1918*, édité en 1920 (merci à Abdallah)



Ascendance LEPERCQ.

1. **Arthur François LEPERCQ**, n. 8 avr 1893 à Lambres-Les-Douai 59, d. 31 mar 1925 à Berlaimont 59.

Il épousa **Angèle Marie Jeanne PELLERIN**, mariage 30 sep 1917 à Nantes 44, n. 19 sep 1881 à Landréau 44, d. 9 nov 1939 à Berlaimont 59.

Parents

2. **Arthur François LEPERCQ**, n. 4 mar 1868 à Hautrage B, d. 20 oct 1931 à Berlaimont 59. Il épousa **Eugénie WILLAME**, mariage 27 jan 1892 à Berlaimont 59.

Enfants :

1.i **Arthur François LEPERCQ**, n. 8 avr 1893 à Lambres-Les-Douai 59, d. 31 mar 1925 à Berlaimont 59. Il épousa **Angèle Marie Jeanne PELLERIN**, mariage 30 sep 1917 à Nantes 44.

ii **Marthe LEPERCQ**, n. 7 mai 1896 à Neuves Maisons 54. Elle épousa **Alfred Joseph DUGAZ**, mariage 10 déc 1921 à Berlaimont 59.

iii **Marguerite LEPERCQ**, n. 21 oct 1899 à Fargniers 02, d. 27 jul 1966 à Paris 75. Elle épousa **Samuel Jean Casimir DION**, mariage 21 avr 1923 à Berlaimont 59.

3. **Eugénie WILLAME**, n. 30 jul 1867 à Berlaimont 59, d. 30 sep 1947 à Berlaimont 59.

Grands-parents

4. **Benoît François LEPERCQ**. Il épousa **Florine LEBON**.

Enfants :

2.i **Arthur François LEPERCQ**, n. 4 mar 1868 à Hautrage B, d. 20 oct 1931 à Berlaimont 59. Il épousa **Eugénie WILLAME**, mariage 27 jan 1892 à Berlaimont 59.

5. **Florine LEBON**.

6. **Aubin Albon WILLAME**. Il épousa **Fidéline Joseph LANTOINE**.

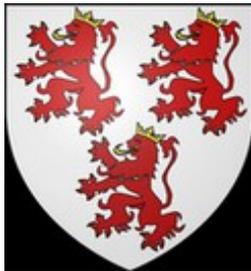
Enfants :

3.i **Eugénie WILLAME**, n. 30 jul 1867 à Berlaimont 59, d. 30 sep 1947 à Berlaimont 59. Elle épousa **Arthur François LEPERCQ**, mariage 27 jan 1892 à Berlaimont 59.

7. **Fidéline Joseph LANTOINE**.

Colette FRANCOIS, *chgb9*..

Eccles- Notice Historique.

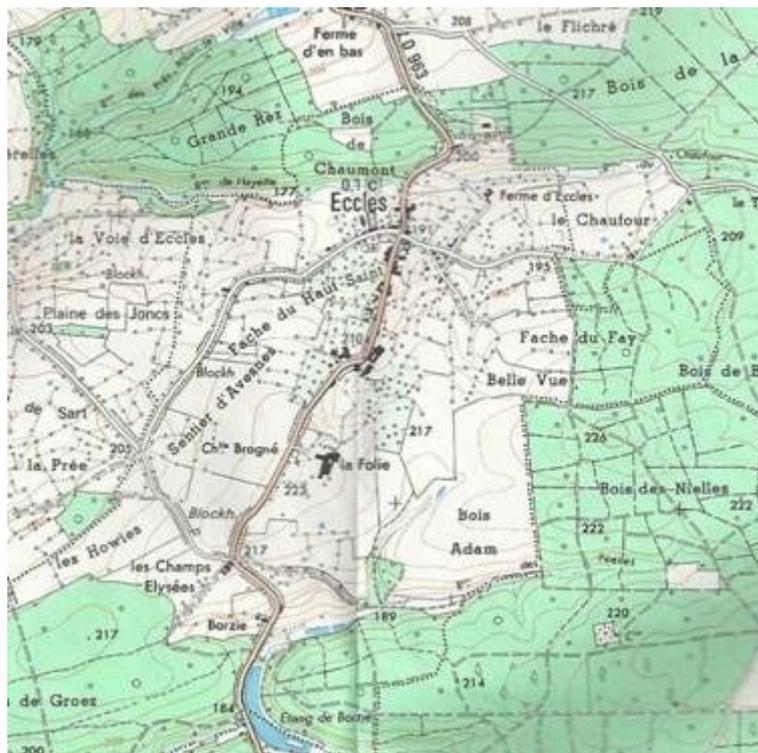


D'argent à trois lions de gueules, armés, lampassés et couronnés d'or. ()*

() Écu de Nicholes, sire de Barbenchon et Jean, sire de Barbenchon en 1246 et en 1263. (réf : de Saint Genois)*

Carte d'identité :

- Arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe - Canton de Solre-le-Château - Parc Naturel Régional de l'Avesnois.
- 104 hab (2009) - Superficie 354 ha - code postal 59740 - code Insee 59186.
- gentilé : Les habitants sont les Ecclóis(es) - Cours d'eau : le ruisseau dit "de Hayette".



Aperçu historique : (Source : Office de Tourisme du Solrésis)

- **Eccles** : 1339 - Traité de Bruxelles concernant le mariage de Jean Duc de Brabant, avec Isabelle de Hainaut. L'un des signataires est Jean, Seigneur d'Eccles. Le nom découle probablement du mot franc "ek" (lat. aesculetum) = chêne.

- **Eccles** : 1700 - Outre une seigneurie, se trouvaient à Eccles plusieurs fiefs relevant de la pairie de

Barbançon. C'est l'origine du blason du village, propriété des Barbançon, seigneurs de Jeumont et Solre-le-Château.

Eccles est un village d'essartage des 13ème et 14ème siècles. Un seigneur châtelain organise la mise en valeur des sols. L'ancien château se situait à l'emplacement de ce qu'on appelle « la ferme d'Eccles ».



(Photo Jean-Claude FLORY)

On peut mentionner un COLSON Pierre François Lambert, né vers 1721, décédé à Eccles le 25/1/1786 et appelé « Seigneur de Fluensart ». Alfred JENNEPIN, dans son "Histoire de Maubeuge", signale que du ressort de la Prévôté de Maubeuge, en 1789, il y avait deux fermes avec haute justice dans la paroisse d'Eccles : Fluensart-le-Grand et Fluensart-le-Petit.

Le seigneur du Grand-Fluensart était un dénommé PETIT de Mons. Le seigneur du Petit-Fluensart étant la veuve COLSON (MARCOUX Anne Joseph), veuve de Jean François LAMBERT +25/1/1786 à Eccles.



Dalle funéraire de Pierre François Lambert COLSON sur le mur extérieur de l'église, à peu près illisible.

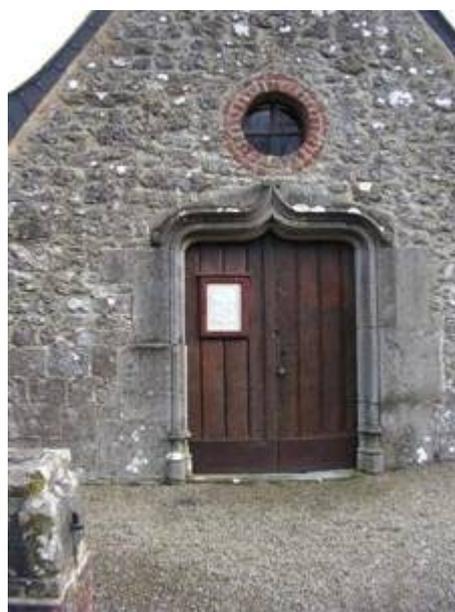
(Commentaire par Mme Laurence MUSSET BESNARD. Photo Jean-Claude FLORY)

La ferme de « La Folie », date du 18ème Siècle. Elle est située sur le plateau au dessus de l'étang de Borzies.



(Photos Internet - libres de droit- Auteur HAVANG (NL) - juillet 2011)

*... L'église, dédiée à **Saint-Lambert**, construite en 1543, a été remaniée en 1574. À l'intérieur se trouve une poutre de gloire(*) du 16ème siècle avec 2 statues classées : une Vierge et un Saint Jean. Aucun souvenir des seigneurs locaux n'a été conservé dans le bâtiment où la dévotion populaire était consacrée au Christ en croix. La Chapelle **Notre-Dame-de-Liesse** a été élevée par la famille BROGNÉ au lieu-dit La Folie. Elle garde le souvenir du décès de leur fille de 18 ans, le 20 juin 1873 comme le précise une épitaphe, à l'intérieur du bâtiment... (OT - Solrézis)*



(Photos Jean-Claude FLORY)

() Poutre de gloire : Dans un certain nombre d'églises de France, la nef est séparée du chœur par une poutre, placée en hauteur, portant un crucifix et diverses décorations (crocodile - anges - Passion du Christ..)*



(Photos Internet - libres de droit- Auteur HAVANG (NL) - juillet 2011)

Jean-Claude FLORY, *chgb207*,
Gérald COLLET, *chgb244*,

Eccles dans le Bottin de 1908.

Eccles, à 20 kil. d'Avesnes. – Bureau de poste aux lettres et télégraphe de Solre-le-Château (à 3 kil.). – Ligne de chemins de fer Gare pour voyageurs et pour marchandise de Solre-le-Château (à 4 kit.). – 121 habit. – *Fêtes communales* : le 15 août et le dim. suivant le 17 sept.

Maire : Colson (Ern.).
Agriculteur : Colson (Alex).
Bois (march. de) : Brogné.
Épicerie : Colson (L.).
Tabac (débit de) : Desort (J.).

Dominique Sallé, *chgb228*.



Compléments et Corrections au Bulletin 31.

1- Notice de Bas-Lieu :



1- Lors de la réunion de la SAHAA du samedi 5 octobre, il m'a été possible de photographier les deux pierres tombales provenant du domaine de "La Jonquière" qui furent déposées au musée VILLIEN d' Avesnes-sur-Helpe, après la Première Guerre Mondiale.

2- Pas de trace par contre du "coffret en plomb" qui contenait le coeur de GOSSUIN.

3- Note de Alain GUÉREZ : Constant Bauduin Joseph MARIT est décédé le 16/5/1816 et non le 16/5/1811.

2- Article sur les COLINET : Courrier de Daniel ABRASSART.

"...Tout d'abord bravo pour cette revue et particulièrement pour l'article de Benoît PAINCHART concernant les COLINET. J'y ai retrouvé mes ancêtres et je me permets de signaler l'erreur suivante à la page 37 :

4.2/ Jeanne POLCHET, épouse de Philippe RAULET marchand demeurant à Chimay puis greffier féodal de la principauté de Chimay. Dont neuf enfants parmi lesquels

4.2.1/ Laurent RAULET, avocat à la cour ordinaire de Mons époux de Marguerite FAUCQUESEAU

Les parents Jeanne POLCHET x Laurent RAULET ont bien eu un fils Laurent mais ce dernier né le 13-04-1639 épouse Nicole PEREN (Perent, Parent) le 11-10-1662 à Chimay.

Le Laurent RAULET, avocat à la cour de Mons et époux de Marguerite FAUCQUESEAU (Fauxeau, ...) est

antérieur. Ils se marient avant 1644 et auront au moins un fils Barthélemy né à Chimay le 24-08-1650.

Ce second Laurent est probablement proche parent avec le premier mais je n'ai pas pu le prouver.

Cordialement..."

3- Exposition de Dompierre : Henri BOTTEAU nous prie de bien vouloir rectifier les éléments suivants :

* p. 13 et 14 : lire "Pierre **SIROT**" - (il est écrit SIROP).

* p. 13 : lire "la limitation de vitesse à 12 km/h en **1909**"... (écrit 1830).

* p. 14 : lire "implantation de la bascule en **1901**"- (écrit 1801).

17èmes Journées Du Livre Régional à Étroeungt.



Inauguration le samedi 23 novembre 2013.

Comme chaque dernier week end de novembre, se tenaient à Étroeungt les désormais traditionnelles JDLR, mises "en chantier" voilà 17 années par Robert RAMELOT. Inaugurées - une dernière fois puisqu'il ne sera pas aux prochaines élections - par le toujours dynamique Jean-Jacques ANCEAU, maire d'Étroeungt, sous la Présidence d'honneur de Monsieur Philippe CURÉ, Sous-Préfet d'Avesnes-sur-Helpe et de Monsieur Christian BATAILLE, député du Nord. (M.KANNER, Président du Conseil Général était excusé).

Comme les années précédentes, j'avais le plaisir d'y représenter le CHGB et sa Présidente en profitait pour faire les "achats de Noël du CHGB" à la Librairie du Nord de Christian et Annick ROUSSELLE. Impression ou dure réalité ?.. la fréquentation (du public) a semblé moins importante cette année ; quant aux 42 auteurs, français et belges, tous étaient fidèles au poste. Philippe TABARY présentait son dernier ouvrage "Pleurs au fusil" en forme de conférence... le thème de la Grande Guerre étant "de circonstance".

Pour sa première participation, la terminale "L" du Lycée Jessé de Forest (au premier plan, à gauche) dédiait son "Goncourt de la Poésie", preuve que de jeunes talents sont en train de naître... la littérature en a bien besoin.

Vente de biens nationaux.

DEPARTEMENT

N° XIV

DISTRICT

DU NORD

VENTE DE BIENS NATIONAUX

D'AVESNES

Provenans de la succession de Jacques MUTTE du Monceau-Waast, de celles de Marie-Magdelaine JUSTE, épouse de Xavier LOBBÉ de Maubeuge, de Louis BOQUET de Noyelles, de celle de Guillaume GOULART de Trélon, de celles de N. COLNION de Maubeuge, de Louis WAUTIER et d'Emmanuel DUPUIS, Emigrés.

Cantons de Dourlers, Maubeuge, Maroilles, Trélon, Avesnes et Etroeungt.

Municipalités du Monceau-Waast, Rémi-Mal-Bâti, Noyelles, Trélon, Louvroil, Maubeuge, Rousies, Sains, Féron, Rinsart et Glageon.

On fait savoir que le 17 du mois de Prairial, l'an troisième de la République Française, une et indivisible, neuf heures du matin, au lieu ordinaire des Séances du Directoire du District d'Avesnes, à la requête du Procureur-Syndic dudit District, chargé de pouvoir du Procureur-général-syndic du Département du Nord, il sera procédé devant les Administrateurs du Directoire, à la Vente et Adjudication des Biens nationaux provenans des ci-dessus dénommés.

Canton de Dourlers, Municipalité du Monceau

Biens provenans de la succession de Jacques MUTTE du Monceau

1. Une maison et édifices érigés sur une rasière et demie de pâture, tenante à Pierre LEROY, à DURIEUX, et à la chaussée, estimée.....6,000 l.
2. Trois coupes et demie de terre, de la 3^e cl., tenante à la veuve MERCIER et au chemin, estimée..... 400 l.
3. Une rasière et demie de terre, de la 2^e cl. tenante aux représentans de DESPIENNES et au chemin, estimée..... 1,200 l.
4. Un tiers de deux rasières de terre, de la 2^e classe, tenante à Joseph GUILBERT et au chemin, estimée.....600 l.
5. Deux rasières de terre, de la 4^e cl., tenante à Jean MALBEAU, aux représentans DESPIENNES et au chemin, estimée400 l.

Canton de Maubeuge, Municipalité de Rémi-Mal-Bâti

Biens provenans de la succession de Marie-Magdelaine JUSTE, épouse de François-Xavier LOBBÉ de Maubeuge.

6. Le tiers de quatre rasières et demie de pâture, dite Famart, de la Ire. cl. à prendre le côté tenant au premier lot du [illisible] et aux héritiers LEJUSTE, est1,500 l.
7. La moitié d'un journal de terre, de la 2^e cl., gisant à la Marcelle, à prendre le côté vers le grand chemin de Maubeuge, tenante au citoyen DUMONT, et à son Comparçonnier, estimée250l.

8. La moitié d'un journal de terre, de la 2^e. cl., au royage du Tauloy, à partager de travers, et prendre le côté vers Rémi-Mal-Bâti, tenante du bout à son Comparçonnier, et aux héritiers Agapite FAUVIEAUX, estimée.....250 l.

9. La moitié de cinq coupes de terre, de la 3^e. cl., en la fache du Fond-Grand-Jacques, à partager du haut en bas et prendre le côté vers le chemin de Rocq, tenante à son Comparçonnier, estimée.....125 l.

Canton de Maroilles, Municipalité de Noyelles

Biens provenans de Louis BOQUET de Noyelles, émigré.

10. 1^o. La ferme dite de Renaut-Folie, consistante en une maison, grange, étable, etc. et quatre rasières trois coupes de pâture sur laquelle les édifices sont érigés, tenante à la Grande-Prairie

2^o. Vingt-quatre rasières de pâture, dite les Sars, des 2^e. et 3^e. classes, tenante aux Paturelles et au chemin de Renaut-Folie

3^o. Six journaux de pré, de la Ire cl., appelé le Pré-de-Mer

4^o. Un pré dit vulgairement les Six-Journaux, tenant à la Sambre et Gaspard EVRARD, de Ire classe.

5^o. Six journaux aussi de pré, de Ire cl., tenant à la Nation et à Pierre MARISCAL.

6^o. Finalement, une prairie dite communément les Dix-Journaux, en contenant huit et demi, de 1^{ère} cl., tenant à la Sambre, aux Paturelles de Noyelles, et à H. EVRARD ;

le tout estimé.....33,200 l.

Canton et Municipalité de Trélon

Biens provenans de la succession de Guillaume GOULART de Trélon.

11. Une maison située à Trélon, consistante en un bâtiment considérable, basse-cour, remises, écuries, burie, bergerie, grange, jardin et verger, le tout clos de murailles et contenant cinq journaux environ, tenant à la rue de la Fontaine, à la ruelle descendant aux brasseries, à Jean GODEFROY, à la ruelle des jardins, estimée.....25,000 l.

Canton de Maubeuge

Municipalité de Louvroil

Provenans de la succession de N.COLNION de Maubeuge.

12. Trois quarterons de pré en la prairie des Wiches, tenant à la rivière de Sambre, aux Warechaix, et à Jean-Baptiste ANSIAU, estimé.....300 l.

Municipalité de Maubeuge

13. Trois quarterons de terre, tenante au chemin allant de Maubeuge aux bois des ci-devant dames, aux pauvres et à la redoute de Gauche, et au chemin de l'hermitage, est.300 l.

Municipalité de Rousies

14. Un journal de vingt-quatre verges de terre, gisante à Rousies, tenante à Jacques LEGRACE et à la Nation, estimée450 l.

Municipalité de Maubeuge

Biens provenans de Louis WAUTIER, émigré.

15. Une maison située à Maubeuge, en la grande rue, consistante en plusieurs chambres hautes et basses, caves, bûcher, cour, citerne, etc. tenante du midi aux représentans Philippe ETIENNE, et du Nord à ceux de P. EVRARD, occupée par la veuve DEQUESNE,

estimée14,000 l.

16. Une maison située audit Maubeuge [illisible] au Poison, provenante aussi de Louis WAUTIER, consistante en plusieurs places, tenante à la rivière de Sambre, au moulin ci-devant du Chapitre, à N. MALLET, aux hoirs RANSON, et à N.

estimée.....16,000 l.

Canton d'Avesnes et d'Etroeungt,

Municipalités de Sains et Féron

Biens provenans d'Emmanuel DUPUIS, émigré.

17. 1° Une forge [illisible] à battre fer, et bâtimens adjacens, petit jardin situé entre la forge et la maison, un étang, consistant en cinquante-neuf rasières, dont dix sur le territoire de Féron, et deux rasières d'héritage sur lesquelles les bâtimens sont érigés, tenans au chemin de Trélon à Avesnes, à la Faigne-de-Sains et à la maison dite du Château, et onze rasières aussi d'étang, nommé vulgairement les étangs de Rousses-Pierres, enclavés dans la Faigne-de Sains, tenans par-dessous à la partie précédente.

Municipalités de Sains, Rinsart et Féron

2°. La maison dite du Pont-de Sains, ou le ci-devant Château, consistante en plusieurs chambres hautes et basses, cinq caves, greniers, doubles greniers, poulallier, puits, cabinets, bûcher, remises, plate-forme, tourette et autre plate-forme, un jardin contenant cinq coupes, remise du jardinier, fossé qui tient à la ferme, et cour divisée dudit jardin par un pont-levis ;

le tout estimé48,500 l.

Municipalité de Féron

18. Une maison de ferme, composée de plusieurs places hautes et basses, grenier, pigeonnier, écuries, réservoir, abreuvoir et basse-cour, courette au bout du parterre, grange et autre écurie, plate-forme entre la grange et la rivière, quatre rasières de pâture, au milieu de laquelle se trouve un jardin, tenant à la rivière et auxdits bâtimens ; le tout situé sur Féron,

estimée.....16,400 l.

Municipalité de Rinsart

19. Trente-six rasières de terre, fermée de haies vives, située sur le territoire de Rinsart, lieudit la Terre-à-Bœufs, tenante au chemin de Comble, à Michel ROUSSEAUX, à la Hayette de Rinsart, et au petit chemin qui fait entrée à ladite Hayette, est.....8,100 l.

Municipalités de Rinsart et Sains

20. Dix-neuf rasières de pâture, de la première qualité, dont douze situés sur le territoire de Rinsart et sept sur celui de Sains, tenantes à la Hayette de Rinsart, au pré Bourler, à la rivière, au terrain de la forge et au vieux chemin de Trélon, à la rivière de la forge le traversant du côté de Féron,
estimées.....18,200 l.

Municipalité de Sains

21. Dix-sept rasières de pâture de médiocre qualité, fermée de haies vives en dépendances, tenante à la Faigne -de-Sains, au vieux chemin de Trélon, et aux usages de Sains,
estimée8,500 l.

22. Trente-trois rasières de terre en une pièce, de médiocre qualité, fermée de haies vives en dépendances, sur laquelle il se trouve une bergerie, nommée la bergerie du Pont-de-Sains tenant en la totalité aux usages de Sains, au chemin de Comble, au petit chemin, et à la Hayette de Rinsart,
estimée.....12,400 l.

23. Deux rasières et demie environ de terre, de la 3^e qualité, située sur le territoire de Sains, en la fache du Roux-Maillard, tenante à la chaussée d'Avesnes à Trélon, à Martin ROUSSEAUX, au chemin de Comble, et à Jacques Joseph LECLERCQ, est.....300 l.

25. Neuf coupes de terre, même territoire, en la fache des Gontiers, de la Ire qualité, tenante au chemin de Comble, à Etienne BAILLY de deux côtés, et à Paul COLLET, est.....600 l.

26. Trois rasières de terre, même territoire, en la fache des Bosquets, tenante à la Marcelle, au Sang, à N. GODIN, à Jean-Jacques LECLERCQ, et aux pauvres de Sains, présentement à la Nation,
estimée.....1,100 l.

27. Quatre rasières de terre, sur la fache du Champ-des-Pauvres, de la Ire qualité, tenante aux prés Micherie, à François ESCARMUR, et aux héritiers Jean-Ignace LECLERCQ
estimée.....2,800 l.

28. Deux rasières de terre, en la fache des Urliers, tenante à François ESCARMUR, à N. LAUNOY, à Maurice PANTENIER, et à Jacques MEURISSE, est.....900 l.

29. Trois coupes de terre environ, en la fache de la Haye-Corbeau, même territoire de Sains, tenante à la chaussée d'Avesnes à Trélon, à prés du rieu WIART, à Jacques MEURISSE [illisible] de Rinsart,
est.....300 l.

30. Deux coupes et demie de terre, en la même fache, de médiocre qualité, tenante à ladite chaussée, audit chemin, à André MAILLARD, et aux prés du rieu WIART, est.....200 l.

31. Une rasière de terre de médiocre qualité, en la fache de la Croisette, dit Fond-Patoux, tenante à Barthélemi ROBERT, à la veuve Antoine GORISSE, et aux prés du Fond-Patoux,
estimée.....700 l.

32. Une rasière et demie de terre, en la fache du Champ-l'Allouette, de troisième qualité, tenante à Gilles-Thomas GRAVEZ, à la veuve de Philippe DELATTRE, et au chemin de Cantraine,
estimée.....450 l.

Soixante-neuf rasières de pâture, traversée par la rivière et la nouvelle levée d'Avesnes à Trélon, divisée en trois parties égales, savoir :

33. La première partie à commencer à la queue de l'étang, compris une vieille digue le long de la rivière jusqu' où il se trouvera vingt-trois rasières et plus, s'il le faut pour son tiers, partant de la rivière à la faigne de Sains ; cette partie de médiocre qualité, est.....11,500 l.

34. La deuxième partie contenant la même quantité, en suivant ladite rivière jusqu' où il se trouvera le tiers, partant de la rivière à la faigne de Sains ; cette partie de la troisième qualité,
estimée9,200 l.

35. La troisième partie tenante à la précédente, à la rivière jusqu'à la passe au Carne, à la nouvelle levée et à la faigne de Sains où il se trouve une petite mesure en pierres, de la même quantité que les précédentes ; cette troisième partie de la Ire qualité, est.....12,750 l.

Municipalité de Glageon

36. Quarante rasières de terre, présentement convertie en pâture, dite la terre du [partie manquante] CO...NET , sur le territoire de Glageon [.....] de Sains, estimée.....

Municipalité de Féron

37. La pâture du Chaud-Four , de la première qualité ; située sur le territoire de Féron, tenante au bois du Fressiaux, au vieux chemin de Trélon, au réservoir et au grand étang, contenant six rasières, laissant la fausse rivière à l'étang, estimée.....3,600 l.

38. Sept rasières de pâture, dite la pâture Saint-Roch, tenante au chemin, au bois du Fressiaux, et à la rivière, jusqu'à un bout de haie qui fait la limite, prenant de la rivière au bois du Fressiaux, estimée3,620 l.

39. Cinq rasières et demi environ de pâture, de médiocre qualité, tenant à la précédente, à la rivière, au bois du Fressiaux et à la partie suivante, où il y a une haie qui appartiendra à cette partie qui fait nue séparation, estimée2,100 l.

40. Finalement, quatre rasières environ de pâture, tenante à la partie précédente, à la rivière et au bois du Fressiaux, de la 3^e qualité, estimée1,150 l.

Observant que les biens ci-dessus, provenans d'Emmanuel DUPUIS, émigré, sont occupés par la veuve Antoine BOULANGER, en vertu d'un bail passé à son profit par le ci-devant propriétaire, excepté la forge, et les étangs. La maison, dite le château, et le jardin, ont été adjugés au citoyen Jacques TORDEUX d'Avesnes, en location pour le terme d'un an, sur criée du 22 Fructidor de l'année dernière, au prix de cent cinquante livres.

Tout citoyen est admis à demander communication au bureau des Emigrés du District [illisible] des procès-verbaux de division, d'estimation, et des renseignements particuliers aux biens ci-dessus, que des différentes Lois concernant la vente des immeubles nationaux, qui contiennent les conditions générales des adjudications, dont il sera donné lecture lors des séances d'enchères.

Conditions générales résultantes des Lois

Les citoyens ne seront admis à enchérir qu'en justifiant qu'ils sont imposés au rôle des contributions, ou, à défaut de pouvoir justifier, ils devront déposer, entre les mains du Secrétaire du District, le quart du prix de l'estimation ci-dessus. Les adjudications seront faites à l'extinction des feux en la manière prescrite par la Loi. On n'admettra point aux enchères ceux qui s'étant rendus adjudicataires de biens nationaux, n'ont point acquittés les termes [...], ou qui ayant déjà subi l'évènement d'une telle enchère ; n'auront pas payé depuis les sommes dont ils seront restés débiteurs. On rejettera pareillement les offres de ceux qui seraient manifestement en état d'ivresse. L'adjudicataire payera, dans le mois de l'adjudication, le quart du prix de la vente, sans intérêt, et le surplus en six paiemens égaux, d'année en année, avec les intérêts à cinq pour cent.

Il aura contre le fermier, l'action en résiliation, que les lois, et notamment celle du 15 frimaire, donnent aux acquéreurs, mais le fermier qui aura ensemencé ne pourra être privé de la récolte prochaine, à quelque époque que le bien soit vendu, à charge de payer son rendage à l'adjudicataire.

Vu [...] par nous Administrateurs du District d'Avesnes, le 6 Floréal, l'an 3^e de la République Française, une et indivisible.

[..... ..] Paul, TORDEUX, J.N. VENDONIS, Administrateurs ; MOLLET, Procureur-Syndic, et (B) UQUOY, Secrétaire.



Annie LEMAIRE, *chgb317*.

Le château de Potelle.



Ce château, ouvert au public uniquement lors des Journées du Patrimoine, est l'un des rares châteaux médiévaux de l'Avesnois encore visibles.

Contrairement à celui d'Éclaires, il est en parfait état.

Visites guidées par des étudiants, en histoire probablement..

Selon les sources, il a été construit vers 1290 par Willes (Gilles) de MORTAGNE, seigneur de Potelles, ou par son père Thomas, seigneur de Potelles et de Romeries, et achevé par le fils.

L'arrière-petit-fils de Gilles, Gilles II de MORTAGNE, dit de Potelles, accusé d'avoir comploté contre la vie du duc de Bourgogne (il a pris le parti de Jacqueline de Bavière, comtesse de Hainaut), est écartelé en 1433 à Mons. Ses biens sont confisqués. Potelle et Solre-sur-Sambre passent alors à Antoine de CROÏ.

En 1436, Antoine de CROÏ revend Potelle à la sœur de Gilles, Jeanne de MORTAGNE épouse de Baudoin de HENNIN, et Solre-sur-Sambre au frère.

Antoine, le neveu de Jeanne, hérite de Potelle qu'il revend en 1491 à Jean de CARONDELET à qui il avait déjà vendu en 1480 Solre-sur-Sambre.

C'est la dernière fois que le château sera vendu. C'est par une donation en 1817 du chanoine Albert Charles de CARONDELET à sa nièce Eugénie Adélaïde qu'il passera à la famille FREMIN du SARTEL, par le mariage de cette dernière avec Jean Philippe, garde du corps de Louis XVIII.

Ferry CARONDELET, petit-fils de Jean, et son épouse Catherine d'ESNES apportent des embellissements, surtout sur la façade arrière. Une des colonnes porte la date de 1541.



Galerie en arcades



Armoiries sur une des colonnes

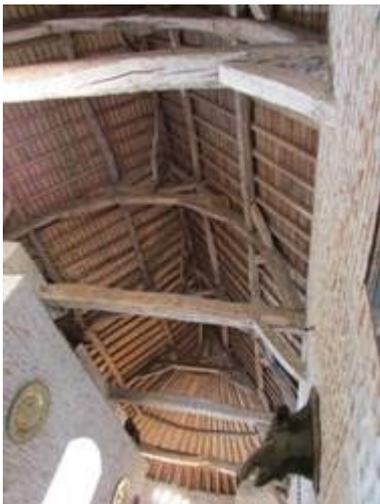
La destruction au XVIII^e siècle d'une des tours et de la galerie faisant face au corps de logis a permis d'ouvrir la cour sur le parc.



Le châtelet d'entrée, dépourvu de sa herse et de son assommoir, est accessible par un pont qui remplace le pont-levis d'origine.



Le corps de garde, à l'étage, avec sa très belle charpente, garde ses latrines d'origine. Il est entièrement décoré de tableaux et panneaux permettant de suivre la vie au Moyen-âge.



Quelques éléments décoratifs



Quelques vues du château





L'association Tempus Médiélys, déjà rencontrée lors d'une fête au château d'Eclaibes, et qui fait régulièrement des animations lors des fêtes médiévales, avait installé son campement dans le parc du château. Vous trouverez sur www.tempus-medielys.org d'autres photos.

La chapelle du château de Potelle



Classée aux Monuments Historiques depuis 1944 tout comme le château, elle était au départ à l'extérieur de l'enceinte de ce dernier.

Malheureusement, située sur la route des invasions, elle était bien souvent pillée et détruite.

C'est Charles de CARONDELET, fils de Jean, qui a décidé de la déplacer et de la reconstruire à l'intérieur de l'enceinte, en 1519.

Elle a été consacrée à Saint Nicolas par Jean de CARONDELET, frère de Charles et archevêque de Palerme.



A l'intérieur, classée aux Monuments Historiques depuis 1971, on trouve une poutre de gloire datant du XVII^e siècle, surmontée de statues en bois polychrome représentant les personnages de la Passion.

Pas d'illustrations, il est interdit de photographier à l'intérieur de la chapelle.

Néanmoins, au vu de la multitude de pierres tombales et de plaques qu'il aurait été trop long de recopier une par une, nous avons demandé à rencontrer les propriétaires.

Le comte Jehan-Philippe de LASTIC, époux de Roselyne FREMIN du SARTEL, après que nous lui ayons expliqué ce que nous voulions en faire, nous a très aimablement accordé l'autorisation de les photographier.

La toute première est un fragment de celle de Willes de MORTAGNE, dont la transcription nous a été fournie par le guide.

*Willes fit cette mason,
Chevalier fu de grand renom,
En 1333,
Passa de la mort les destroys,
Des loyaux fu bons amis,
Et fu son ame en paradis.*

Tout le tour du chœur et sur les murs de la chapelle, les anciennes pierres tombales des CARONDELET, celles des FREMIN du SARTEL, et des plaques souvenir.

La crypte est toujours utilisée, c'est toujours là que sont inhumés les membres de la famille.

Vous trouverez ci-dessous une généalogie de la famille, incomplète car il ne s'agissait que de recréer les liens entre les différentes pierres et plaques. Les autres membres n'ont pas été recherchés. Elles sont mentionnées en rouge.

Seules deux pierres, martelées, n'ont pas pu être reliées.

Il s'agit de Marie Françoise CARONDELET, épouse de Charles LEBEUF décédé le 12-2-1786 à l'âge de 60 ans. Et d'une fille de Feriy Charles Nicolas de CARONDELET, décédée le 30-9-1744 à l'âge de 16 ans.



Porte dans l'enceinte permettant d'accéder directement à la chapelle.

La généalogie

Première Génération

1. **Charles Nicolas CARONDELET (de)**. Il épousa **Adrienne Thérèse Robertine ESCLAIBES (D')**.
Enfants :
 2. i. Charles François Dominique CARONDELET (de).

Deuxième Génération

2. **Charles François Dominique CARONDELET (de)**, b 7 sep 1696 à Villereau 59, d. 30 mai 1730, **inhumation à Potelle 59**. Il épousa **Marie Joseph Emerentienne PRONVILLE (de)**, ° 1703, d. 24 nov 1783, **inhumation à Potelle 59**.
Enfants :
 3. i. Maximilien Joseph Alexandre Dominique CARONDELET (de) ° 24 fév 1724.

Troisième Génération

3. **Maximilien Joseph Alexandre Dominique CARONDELET (de)**, ° 24 fév 1724, d. 30 août 1816 à Potelle 59, **inhumation à Potelle 59** à 92 ans 6 mois 6 jours. Chevalier de l'ordre royal militaire de Saint-Louis en 1748 (24 ans). Il en décède le plus ancien commandant de milice des Flandres. Il épousa **Marie Thérèse Joseph D'AIGNEVILLE**, mariage 24 déc 1756 (fille de Charles Eloy D'AIGNEVILLE et Marie Anne Antoinette VILLAVICENTIO (de)), d. 14 août 1813.
Enfants :
 4. i. François Marie Joseph CARONDELET (de).

- ii. Albert Charles Dominique CARONDELET (de), ° 16 oct 1761, d. 29 jan 1838, **inhumation à Potelle 59**. Chanoine. Dates incertaines.
- iii. Simonne Josèphe CARONDELET (de), ° fév 1758, d. sep 1835, **inhumation à Potelle 59**.

Quatrième Génération

4. **François Marie Joseph CARONDELET (de)**, d. 27 avr 1817 à Paris 9e. Chevalier de l'ordre royal militaire de Saint-Louis, colonel au service du roi de France. Il épousa **Angélique Rose Madeleine Adélaïde TURPIN de CRISSÉ (de)**, ° 6 mai 1765 à Paris (fille de Lancelot TURPIN de CRISSÉ (de) et Elisabeth Marie Constance LOWENDAL (de)), d. 28 déc 1835. Dt Le Quesnoy en 1813.

Enfants :

- 5. i. Eugénie Joseph Adélaïde CARONDELET-POTELLES (de) ° 6 oct 1791.
- 6. ii. Albertine Victoire Nathalie CARONDELET (de) ° 14 mar 1789.
- iii. Clémentine Thérèse CARONDELET (de), ° 1 nov 1787, inhumation 1856. Elle épousa Clamor Dietrich Ernst VON DEM BÜSSCHE HUNNENFEL.
- iv. Alexandrine Constance CARONDELET (de), ° 1785, d. 1847. Ursuline À Mons.

Cinquième Génération

5. **Eugénie Joseph Adélaïde CARONDELET-POTELLES (de)**, ° 6 oct 1791 à Le Quesnoy 59, d. 27 sep 1855 à Potelle 59, **inhumation à Potelle 59**. Elle épousa **Jean Philippe FREMIN du SARTEL**, mariage 19 nov 1813 à Potelle 59, ° 15 avr 1792 à Cambrai 59 (fils de Jean Philippe Joseph FREMIN du SARTEL et Prudence Catherine Joseph DEMARETZ), d. 25 sep 1864 à Le Quesnoy 59.

Enfants :

- 7. i. Jean Philippe Léon Eugène FREMIN du SARTEL ° 14 nov 1817.
- 8. ii. Octave Charles Woldemar FREMIN du SARTEL ° 6 jan 1823.

6. **Albertine Victoire Nathalie CARONDELET (de)**, ° 14 mar 1789 à Potelle 59, d. 18 mar 1868 à Paris, **inhumation à Potelle 59**. Elle épousa **Furcy Henry LEROY de la BRIÈRE**, ° 1 sep 1785 à Paris 2e (fils de Furcy Georges LEROY de la BRIÈRE et Henriette Colombe SEVESTRE), d. 22 fév 1848 à Paris 6e, profession Avocat, Maire D'Orly.

Enfants :

- 9. i. Albert LEROY de la BRIÈRE ° 3 sep 1809.

Sixième Génération

7. **Jean Philippe Léon Eugène FREMIN du SARTEL**, ° 14 nov 1817 à Douai 59, d. 16 mar 1881 à Potelle 59, **inhumation à Potelle 59**, profession Maire De Potelle. Il épousa **Louise Eugénie BARBIER de la SERRE**, mariage 3 sep 1845 à Valenciennes 59, ° 7 jul 1822 à Trélon 59 (fille de Théodore BARBIER de la SERRE et Joséphine Ursule Charlotte WALLERS (de)), d. 29 déc 1879 à Potelle 59, **inhumation à Potelle 59**.

Enfants :

- i. Sans Vie FREMIN du SARTEL, ° 24 déc 1847 à Potelle 59, d. 24 déc 1847 à Potelle 59.

10. ii. Jeanne Léontine Marie FREMIN du SARTEL ° 1850.
11. iii. Eugène Joseph Fernand FREMIN du SARTEL ° 8 mai 1851.

8. **Octave Charles Woldemar FREMIN du SARTEL**, ° 6 jan 1823 à Douai 59, d. 10 mar 1894 à Paris 9e, **inhumation à Potelle 59**. Dt Paris En 1869. Chevalier de la Légion d'Honneur. Il épousa **Marie Mathilde VAN ALSTEIN**, ° 20 déc 1823 à Gand Belgique (fille de Jean Ferdinand Edouard VAN ALSTEIN et Marie Jeanne AELBROECK), d. 5 mai 1883 à Paris, **inhumation à Potelle 59**.

Enfants :

- i. Marie Mathilde FREMIN du SARTEL, ° 26 mar 1849 à Bruxelles Belgique, d. 21 avr 1919 à Paris 9e, **inhumation à Potelle 59**. Elle épousa Ferdinand Furcy Pierre Gaston LEROY de la BRIÈRE, ° 21 mai 1841 à Paris 10e (fils de Albert LEROY de la BRIÈRE et Hélène GUÉAU de REVERSEAUX), d. 23 nov 1905 à Paris 9e, **inhumation à Potelle 59**.

12. ii. Georges Jean Philippe FREMIN du SARTEL.

9. **Albert LEROY de la BRIÈRE**, ° 3 sep 1809 à Orly, d. 21 mar 1849 à Paris 8e. Il épousa **Hélène GUÉAU de REVERSEAUX**, ° 19 déc 1815 à Pau (fille de Jacques Ferdinand GUÉAU de REVERSEAUX et Sophie Fanny LAUSSAT (de)), d. 9 déc 1848 à Bordeaux 33.

Enfants :

- i. Ferdinand LEROY de la BRIÈRE, ° 21 mai 1841 à Paris 10e, d. 23 nov 1905 à Paris 9e. Il épousa Marie FREMIN du SARTEL (fille de Octave FREMIN du SARTEL et Mathilde VAN ALSTEIN).

Septième Génération

10. **Jeanne Léontine Marie FREMIN du SARTEL**, ° 1850 à Valenciennes 59, **inhumation à Potelle 59**. Elle épousa **Xavier Gustave Marie Joseph DESFONTAINE de PREUX**, ° 1845 à Valenciennes 59 (fils de Charles Joseph DESFONTAINE de PREUX et Luce Valentine Rose LEPREVOST de BUSSERODE), **inhumation à Potelle 59**.

Enfants :

- i. Charlotte Marie Joséphine DESFONTAINE de PREUX, ° 2 jan 1876 à Potelle 59, d. 26 oct 1953 à Paris 8e. Elle épousa Roger COTTON D'ENGLESQUEVILLE, mariage 27 jul 1903 à Saultain 59.
- ii. Marguerite Marie Louise Charlotte DESFONTAINE de PREUX, ° 27 mar 1874 à Potelle 59. Elle épousa Paul Louis Alexandre LAVIGNE-DELVILLE, mariage 15 sep 1928 à Paris 15e.
- iii. Paul Léon Marie Joseph DESFONTAINE de PREUX, ° 4 déc 1869 à Potelle 59, d. 7 jan 1953 à Rabat (Maroc), **inhumation à Potelle 59**. Chevalier de la Légion d'Honneur. Croix de Guerre. Il épousa (1) Berthe Fanny Louise COLLIEZ, mariage 27 fév 1908 à Paris 8e, divorce 18 mai 1920. Il épousa (2) Grace Monica Patricia HERBERT, ° 1868, d. 15 jan 1954 à Rabat (Maroc).

11. **Eugène Joseph Fernand FREMIN du SARTEL**, ° 8 mai 1851 à Valenciennes 59, d. 7 jan 1907 à Potelle 59, **inhumation à Potelle 59**. Il épousa **Marie Jenny MERLIN D'ESTREUX**, ° 8 sep 1860, d. 8 mai 1936 à Paris, **inhumation à Potelle 59**.

Enfants :

- i. Marie Thérèse Simonne FREMIN du SARTEL, ° 18 jul 1882 à Potelle 59, d. 1 mai 1950 à Angers 49.
13. ii. Jean Philippe Eugène FREMIN du SARTEL ° 26 jun 1881.

- iii. Marguerite Marie Amélie FREMIN du SARTEL, ° 5 fév 1889 à Potelle 59, d. 3 jan 1946 à Clermont-Ferrand 63, **inhumation à Potelle 59**. En religion: soeur Marie Thérèse Marguerite des Petites Soeurs de l'Assomption
 - iv. Marie Antoinette Josepha Madeleine FREMIN du SARTEL, ° 19 avr 1887 à Potelle 59, d. 7 sep 1971 à Péronne, **inhumation à Potelle 59**. En religion: soeur Marie Agnès Thérèse des Petites Soeurs de l'Assomption
14. v. Gaëtan Gustave Joseph FREMIN du SARTEL ° 14 mar 1884.

12. **Georges Jean Philippe FREMIN du SARTEL**. Il épousa **Herminie Marie SMET (de)**, mariage 6 sep 1871 à Gand Belgique.

Enfants :

- i. Woldemar Eugène Octave FREMIN du SARTEL, ° 13 sep 1872 à Paris 9e, d. 5 avr 1912 à Saint Omer 62, **inhumation à Potelle 59**. Il épousa Yvonne Marie Sophie Fanny Camille CARON de FROMENTEL, mariage 19 fév 1871 à Saint Omer 62.

Huitième Génération

13. **Jean Philippe Eugène FREMIN du SARTEL**, ° 26 jun 1881 à Potelle 59, d. 31 jan 1957 à Potelle 59, **inhumation à Potelle 59**. Colonel de réserve, officier de la Légion d'Honneur Croix de Guerre 14-18 et 39-45. Il épousa **Marie Thérèse Godelive Joséphine Ghislaine VAN CALOËN**, mariage 27 déc 1911 à Bruges (Belgique), ° 23 fév 1887 à Bruges (Belgique), d. 20 mai 1971 à Potelle 59, **inhumation à Potelle 59**.

Enfants :

- i. Claude Marie Ernest Fernand FREMIN du SARTEL, ° à Potelle 59, d. 1 sep 1998 à Epeigné-Les-Bois 37. Il épousa Françoise Marguerite Bernadette FRAIX de FIGON (de), mariage à Les Aubiers 79.
- ii. Jean Philippe Marie Albert Ferri FREMIN du SARTEL. Il épousa Elisabeth Marie Léontine THÉVENET.
- iii. Geneviève Marie Marguerite Ghislaine FREMIN du SARTEL, ° 25 jul 1913 à Auby. Elle épousa Pierre Louis Olivier GORCE (de la), mariage à Potelle 59, ° 16 jun 1911 à Beaudignies 59 (fils de René GORCE (de la) et Marie Adeline COMTESSE).

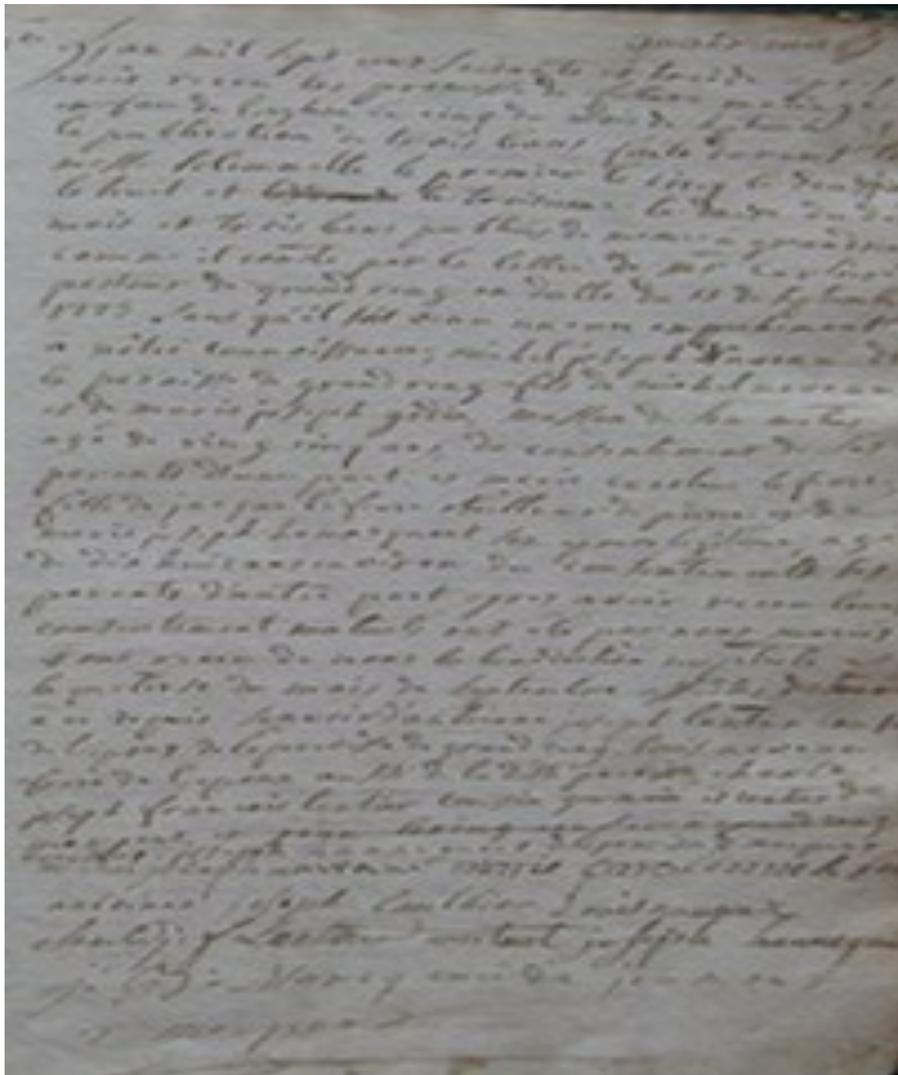
14. **Gaëtan Gustave Joseph FREMIN du SARTEL**, ° 14 mar 1884 à Potelle 59, d. 10 jun 1962 à Quarouble 59. Il épousa **Camille RIVOYRE (de)**, mariage 1911, ° 20 jun 1888 (fille de Barthélémy Louis RIVOYRE (de) et Elisa Alice SAULLES (de)), d. 31 août 1985 à Paris.

Enfants :

- i. Gérard FREMIN du SARTEL, ° 1916, d. 1995, **inhumation à Potelle 59**. Prêtre.
- ii. Marie Claude Adélaïde Simonne FREMIN du SARTEL, ° 1 sep 1918, d. 13 jan 1922, **inhumation à Potelle 59**.

Colette RABIN-FRANCOIS, *chgb9*.

1 - Généalogie NAVEAU de Grand Reng - (Daniel BLONDEL)



Transcription :

L'an 1773, après avoir reçu les promesses de futur mariage en face de l'église, le 5 du mois de septembre, et la publication de 3 bans faite devant la messe solennelle, le premier le 5, le deuxième le 8, le troisième le 12 du dit mois, et 3 bans publiés de même à Grand Reng, comme il (...) par la lettre de Mr CARLIER, pasteur de Grand Reng en date du 13 septembre 1773, sans qu'il soit venu aucun empêchement à notre connaissance, Michel Joseph NAVEAU de la paroisse de Grand Reng, fils de Michel NAVEAU et de Marie Joseph GODIN, maçon de son métier, âgé de 25 ans, du consentement de ses parents, d'une part, et Marie Caroline LEFÈVRE, fille de Jacques LEFÈVRE, tailleur de pierre et de Marie Joseph HANNEQUART, son épouse légitime, âgée de 18 ans environ, du consentement entre les parents d'autre part, après avoir reçu leurs consentements mutuels, ont été par nos mariés et ont reçu de nous la bénédiction nuptiale le 14 du mois de septembre assisté des témoins à ce requis, savoir d'Antoine Joseph LANTIER, cousin de l'époux, de la paroisse de Grand Reng, Louis NAVEAU, frère de l'époux aussi de la dite paroisse, Charles Joseph François LANTIER, cousin germain et rentier de Marpent et Jean (...) censier à Grand Reng, Constant Joseph HANNEQUART de la paroisse de Marpent.

signé : Michel Joseph NAVEAU - Marie Caroline LEFÈVRE - Antoine Joseph LANTIER - Louis NAVEAU - Charles J. F. LANTIER - Constant Joseph HANNEQUART - J.B. MARCQ, curé de Jeumont et Marpent.

Ascendance complète de NAVEAU Michel Jh, 1

Génération I

1 NAVEAU Michel Jh ° 13/08/1748 Grand-Reng (B)

Génération II

2 NAVEAU Michel ° 23/12/1720 Grand-Reng (B) + 04/11/1793 Grand-Reng (B)

3 GODIN Marie Jh ° 05/08/1726 Grand-Reng (B) x 04/05/1747 Grand-Reng (B) + 13/07/1778 Grand-Reng (B)

Génération III

4 NAVEAU Pierre André +/1747

5 QUERTAİMONT (de QUERTEMONT) Marie Jeanne °/1685 Grand-Reng (B) + 14/08/1750 Grand-Reng (B)

6 GODIN Louis ° 18/11/1691 Grand-Reng (B) +/1750

7 DESALLE Marie Catherine °/1690 Solre-Sur-Sambre (B) x/1722 + 16/07/1735 Grand-Reng (B)

Génération IV

12 GODIN Nicolas ° 10/07/1647 Grand-Reng (B)

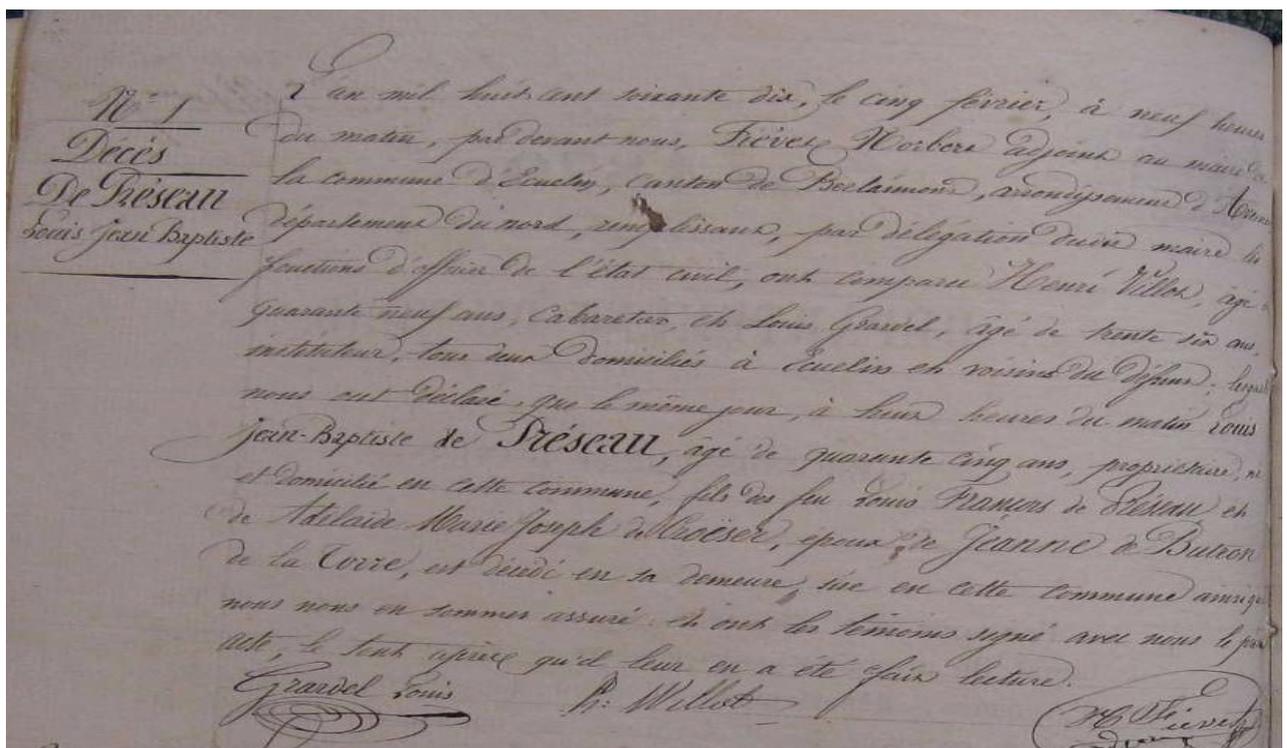
24 BULTIAU Anne Marie x 21/07/1675 Grand-Reng (B)

Génération V

24 GODIN Laurent

25 COPPIN Marie

2- Les De PRÉSEAU d'Écuélin - (Daniel BLONDEL)



" L'an 1870, le 5 février, à 9h du matin, par devant nous, FIÉVET Norbert, adjoint au maire de la commune d'Écuélin, canton de Berlaimont, arrondissement d'Avesnes, Département du Nord, remplissant par délégation dudit maire les fonctions d'Officier de l'état civil, ont comparu Henri WILLOT, âgé de 49 ans, cabaretier, et Louis GRARDEL, âgé de 36 ans, instituteur, tous deux domiciliés à Écuélin et voisins du défunt, lesquels nous ont déclaré que le même jour à huit heures du matin **Louis Jean-Baptiste de PRÉSEAU**, âgé de 45 ans, propriétaire et domicilié dans cette commune fils des feu Louis François de PRÉSEAU et de Adélaïde Marie Joseph de CROÏSER, époux de Jeanne de BUTRON de la TORRE, est décédé en sa demeure sise en cette commune, ainsi que nous nous en sommes assuré et ont les témoins signé avec nous le présent acte, le tout après qu'il leur en a été fait lecture. "

Signé Grardel Louis - H. Willot - N. Fiévet..

3- Faits de résistance pendant la seconde guerre - (Daniel BLONDEL)

Sabrina (Gencharleroi) a écrit : *Bonjour - Trouvé au hasard de recherches, ce Charles était le père du parrain de ma maman, une De BACKER aussi. On ignore parfois bien des choses ! La guinguette, je l'ai bien connue mais longtemps après, tenue par son fils et sa fille - Amicalement - Sabrina.*

Des résistants sur les ondes radio :

Il y a à Roux, dès 1940, de véritables grands résistants (entre autres le bâtonnier du barreau de Charleroi, Constant RENCHON, décapité à Wolfenbutel) et, parmi eux, les animateurs de la radio clandestine "Wallonie - Entre Sambre et Meuse", regroupant plusieurs personnalités roviennes autour de Charles De BACKER, propriétaire de la guinguette "Au chant des oiseaux", où était installé l'émetteur.

Ancien déporté de la Grande Guerre et radio-amateur depuis 1927, Charles De BACKER décide dès juillet 1940 de combattre les Allemands par la voie des ondes. La guinguette - et donc l'émetteur - occupe un emplacement privilégié, au n° 87 de la rue Sous-le-Bois, au pied d'un terril boisé. La première émission a lieu, tant bien que mal, le 9 septembre 1940, au départ d'une installation de fortune dissimulée sous les combles de son habitation. Son appareil émet dans la bande des 40 m et est amélioré, en 1941 et en 1942 à l'aide de puissantes lampes oscillatrices volées à l'occupant.

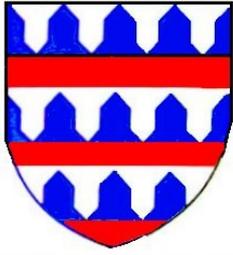
Un peu partout, on commence à parler de ce poste dit de "l' Entre-Sambre-et-Meuse" qu'on situe tantôt en France, tantôt au Royaume-Uni. Personne n'imagine qu'il émet depuis la Belgique. Les Allemands cherchent à le situer, mais son emplacement est sa meilleure protection. Les occupants allemands vont jusqu'à offrir 1 million de francs à qui fournira des renseignements susceptibles de localiser cet émetteur qui diffuse des listes de traîtres dans tout le bassin carolorégien. Malgré plusieurs chaudes alertes - beaucoup de soldats allemands viennent se rafraîchir à la guinguette ! - la radio de Charles De BACKER fonctionne pratiquement sans interruption jusqu'au 6 septembre 1944, trois jours après la libération de Roux.



Notre bibliothèque s'étoffe.

Titre	Auteurs	COTE
Bas-Lieu, les habitants de 1793 à 1942	PINCHART Jonathan	RELEVÉ
14-18, les fusillés	MATHIEU Frédéric	BIBLIO
Répertoire des bateliers n°10	URAG	RELEVÉ
Haut Lieu, les habitants de 1907 à 1942	PINCHART Jonathan	RELEVÉ
Hommes célèbres en Hainaut	AGFH	BIBLIO
Larouillies, naissances de 1670 à 1923	RAMELOT Robert	RELEVÉ
Jenlain, 1597-1637 B, 1660-1719, 1720-1791 M, 1783-1797 B, 1793-1826		CD
Jenlain 1827-1882		CD
Jenlain 1883-1938		CD
Larouillies, M&D 1687-1923	RAMELOT Robert	RELEVÉ
Trélon, le site verrier	écomusée de Fourmies	BIBLIO
Kiosques	écomusée de Fourmies	BIBLIO
Patrimoine et mémoire collective en Avesnois		BIBLIO
Jeumont et Marpent, mémoire en images	ROUSSELLE Christian et DESSAGER André	BIBLIO
Avesnes, cartulaire (transcription)	SAHAA	BIBLIO
Mémorial de la Terre de France	DOUMENC A.	BIBLIO
Bataillons douaniers durant le siège de Maubeuge en août et septembre 1914	DESCAMPS Jean-Claude	BIBLIO



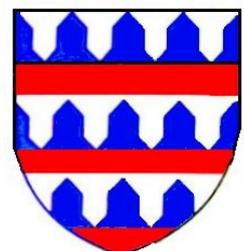


Conseil d'administration du CHGB

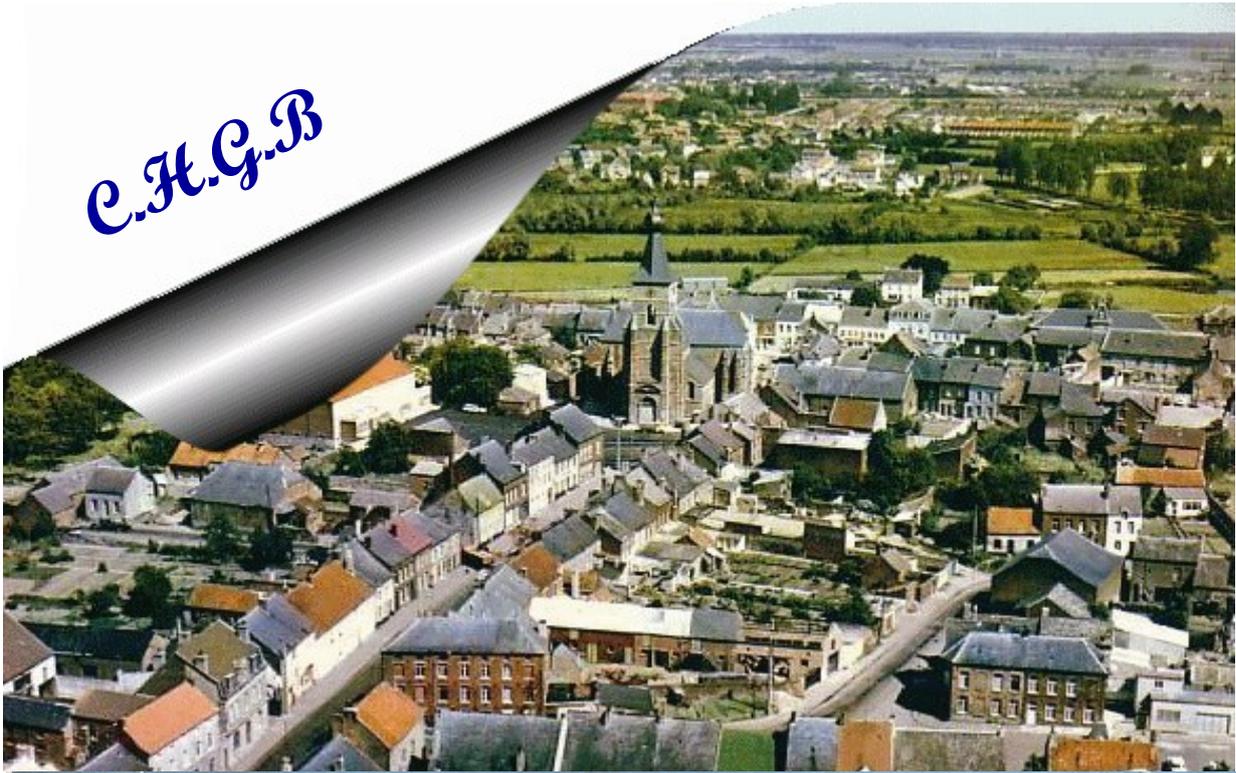
Président d'honneur :	Christian DECAVEL
Présidente :	Colette RABIN-FRANCOIS
Vice président :	Jean-Luc PIGOT
Trésorier :	Marcel BIERENT
Secrétaire:	Marie-Claude-FAGOT Sonia LELEUX
Membres :	Alain BALLIGAND † Gérald COLLET Alain FREMY Alain GUEREZ Pierre LEGRAND Thérèse LOCOCHE † Thérèse TROUILLET Nicolas VYDT

Responsables de Commissions

Archives Départementales :	Alain GUEREZ
Bibliothèque :	Colette RABIN-FRANCOIS
Relation Presse :	Corine HANICOTTE Colette RABIN-FRANCOIS
Permanence :	Pierre LEGRAND Colette RABIN-FRANCOIS
Matériel :	Colette RABIN-FRANCOIS
Verriers d'Europe :	Benoît PAINCHART
Bulletin de liaison :	Gérald COLLET Jean-Luc PIGOT
Internet :	Alain FREMY Jean-Luc PIGOT
Parution :	Colette RABIN-FRANCOIS



C.H.G.B



<http://www.chgb.org>